GRAIN DE SEL

Bulletin trimestriel de l'Inter-Réseaux

3

OCTOBRE 1996

Sommet de la FAO un débat à alimenter

Bénin, Guinée paroles de leaders paysans

L'oignon, du Niger aux marchés d'Abidjan

LES AFRICAINS DE FRANCE

ARTISANS DU DÉVELOPPEMENT

SOMMAIRE

INFOS DU RÉSEAU

3 **Le conseil en gestion**
4 **Entretien avec un leader paysan du Bénin**
6 **Où en est la Fédération des paysans du Fouta Djalon - Guinée**
7 LE RÉSEAU A LA PAROLE

EN DÉBAT

8 **La faim cachée aux mille visages**

REGARD SUR

10 **L'oignon, du Niger au marché d'Abidjan?**
12 **L'eau, la terre, la Palestine et Israël**
14 **Les «Africains de France» artisans du développement**

LIBRES OPINIONS

19 **Riz amer au Sénégal**

20 **ZOOM**

22 ACTIONS DU RÉSEAU

23 PUBLICATIONS

24 A TRAVERS LA PRESSE

GRAIN DE SEL

Rédaction & édition
Inter-Réseaux développement rural
32, rue Le Peletier, 75009 Paris.
Tel 01 42 46 57 13. Fax 01 42 46 54 24
Email: intereso@imaginet.fr
Directeur de la publication: **Gérard Winter**
Responsable de la rédaction: **Noël Bouttier**
Comité de rédaction: V. Appora, N. Bouttier, J.-C. Devèze, P. Lavigne, M. Lebot, P. Ortoli, D. Pesche, J.-P. Prod'homme, M.-L. Sabrié, B. Vergriette.
Équipe de l'Inter-Réseaux: **Agnès Collonge Denis Pesche • Dominique Zucker**
Maquette et mise en page:
Françoise Fourcault, 01 47 07 77 47
Impression: Imprimerie 34, Toulouse.

Dépôt légal: octobre 1996 • ISSN 0996-6897

ÉDITORIAL

Le sommet et la base

De nombreuses personnalités vont se réunir en novembre à Rome pour le Sommet mondial de l'alimentation, animé par la FAO, organisation des Nations-unies pour l'alimentation et l'agriculture. Lors de cet événement sera souligné la persistance d'une malnutrition importante et la tendance à la réduction des aides accordées aux agricultures des pays en développement. La préparation de cette rencontre internationale mobilise des énergies partout dans le monde pour inverser cette tendance. Des stratégies devant s'attaquer aux causes profondes de la faim dans le monde seront sans doute définies.

Depuis dix à vingt ans, en effet, les choses ont changé. On sait désormais que les réponses à ces défis ne relèvent pas seulement des politiques agricoles et encore moins de l'aide alimentaire. Prendre en compte l'aménagement des campagnes, leurs relations avec les villes, les contraintes et les possibilités des marchés nationaux et internationaux est nécessaire. De nouveaux acteurs sont de plus en plus parties prenantes: organisations de producteurs, commerçants et entreprises privées, collectivités territoriales naissantes. La faim et la pauvreté gagnent aussi du terrain dans les pays du Nord (lire nos articles pages 8 et 9).

Les stratégies à mettre en œuvre ne sont donc plus seulement l'affaire des gouvernants et des spécialistes. La complexité des situations et leur rapide évolution rendent inefficaces les interventions trop rigides et décidées d'en haut. Les débats du Sommet de Rome ne seront fructueux que si les personnes, groupements, organisations et collectivités locales impliqués dans le développement à la base peuvent s'exprimer et donner un sens à leur action quotidienne.

Les membres de l'Inter-Réseaux développement rural participent, à leur niveau et selon leurs compétences, à ce combat pour un meilleur développement. Mais pour être efficace, chacun sait qu'il faut relier cette expérience personnelle à celle de ses proches, la confronter à des expériences différentes, la situer dans un cadre national, régional, international, en tirer des propositions d'action collective et d'orientation des politiques. Tels sont les objectifs de l'Inter-Réseaux. Les "réunions de proximité" proposés dans le dernier numéro de Grain de sel seront un des moyens de les atteindre (voir page 22). Plus généralement, l'Inter-Réseaux s'efforcera de permettre à chacun de s'exprimer sur ces questions vitales de la malnutrition et de la pauvreté, au delà des sommets internationaux ■

Gérard Winter, *président de l'Inter-Réseaux.*

Bienvenue dans *Grain de sel* n° 3 !

Après un numéro largement consacré au développement local et à la décentralisation, le comité de rédaction de *Grain de sel* –voir sa composition page 2– vous propose un journal sans dossier mais avec des informations très variées: des interviews de responsables paysans du Bénin et de Guinée, une présentation des enjeux de la conférence sur l'Alimentation, une analyse de la commercialisation de l'oignon du Niger par les Haussa, le point sur l'état de l'agriculture en Palestine, une rencontre avec les associations des "Africains de France", engagés dans le développement de leur village. Et toujours les *Infos du réseau*, des extraits des nombreux courriers que nous recevons (*Le Réseau a la parole*), des *Zoom* sur des initiatives intéressantes au Nord comme au Sud, des publications, des extraits de la presse...
Ce numéro 3 nous donne l'occasion de lancer une nouvelle rubrique: *Libres opinions*. Les informations, les points de vue exprimés - qui font débat au sein de notre comité de rédaction - peuvent être jugés incomplets, partiaux. L'objectif est justement de favoriser l'expression du plus grand nombre de membres de l'Inter-Réseaux. Nous attendons vos réactions sur ce premier article (p. 16) écrit par un Français et un Sénégalais, et de nouvelles *Libres opinions*. A vous de jouer!

Dès maintenant, nous préparons le dossier de fin d'année qui abordera la question du foncier, conflits et voies pour les résoudre. Envoyez-nous vite vos expériences, vos témoignages... En attendant, bonne lecture de *Grain de sel*.

Le conseil en gestion
une idée qui fait son chemin

Lors de sa première réunion (1), le groupe de travail "outils et méthodes de gestion" s'est intéressé à quelques expériences africaines et latino-américaines autour du conseil en gestion pour les exploitations agricoles...

Peut-on lier le conseil en gestion à l'agriculteur et le conseil à une organisation paysanne? Cela semble difficile. Le conseiller risque en effet de se retrouver à gérer un conflit entre l'agriculteur et son organisation. Par exemple, dans le cadre d'une filière, conseiller un agriculteur de délaisser la production concernée pour des raisons de coûts peut aller à l'encontre de l'objectif de l'organisation paysanne qui cherche au contraire à promouvoir cette production. Le côté dérangeant, voire subversif, du conseil en gestion a été souligné: il peut bousculer des idées reçues sur la rentabilité de telle ou telle production selon la manière de produire. Instrument de transparence, il peut déranger des organisations dans lesquelles la circulation de l'information est très faible. Le conseil en gestion ne peut pas concerner tous les agriculteurs. Il vaut mieux avoir une claire vision des groupes d'agriculteurs avec lesquels on travaille et de leurs objectifs spécifiques. En Côte d'Ivoire, par exemple, les agriculteurs concernés par le conseil en gestion ont un profil particulier: ils sont souvent jeunes, ont eu une activité en dehors de l'agriculture et ont bénéficié de crédits ou de facilités pour un retour à la terre. Certains constituent de fait une "élite" agricole. Sans croire bien sûr que le conseil en gestion puisse tout résoudre, il faut apprécier les situations dans lesquelles celui-ci peut s'avérer utile et pour quels producteurs (par exemple pour ceux ayant investi beaucoup).
Les outils de gestion doivent être en articulation avec les questions que se posent les producteurs: ils doivent être simples et aisément utilisables. A partir de là, on construit petit à petit avec eux des éléments d'information et d'analyse plus complexes. La qualité des informations fournies dépend de l'utilité que pense en retirer l'agriculteur. La fiabilité de celles-ci est donc liée à la confiance existant entre les agriculteurs et les conseillers, ainsi que de règles claires concernant la confidentialité des informations. Pour ces raisons, il paraît difficile de confier à une administration la fonction de conseil en gestion. Avec l'État, il est important, en fonction des réalités locales, de rechercher un soutien, des complémentarités, en particulier sur la formation à la base.
Comment déterminer le coût du service de gestion? La participation financière des producteurs est importante mais l'autofinancement reste utopique. Les financements extérieurs indispensables à la pérennité des dispositifs de conseil en gestion ne doivent pas limiter leur autonomie politique. Une structure de conseil en gestion peut recevoir des subventions et garder un certaine autonomie d'action (comme le Centre de gestion de Koutiala au Mali, animé par les paysans). Dans tous les cas, les producteurs accepteront sans doute plus facilement de financer le conseil en gestion s'ils ont un réel pouvoir de décider avec qui ils vont travailler, en recrutant eux-mêmes les conseillers ■

Denis Pesche
Coordinateur des activités de l'Inter-Réseaux

●●●

1. Le 9 juillet à Paris, trois expériences ont été présentées: l'Institut agricole de Bouaké (IAB) de Yamoussoukro en Côte d'Ivoire (Nicolas Peltier), le conseil de gestion au Burkina Faso (Paul Kleene) et la Fédération des producteurs de café en Colombie (Christian Huet).

Un document à l'automne

Le groupe de travail "outils de gestion" regroupe une soixantaine de personnes : techniciens, responsables paysans, bailleurs de fonds travaillant au Nord et au Sud. A l'automne sera publié un document de synthèse regroupant des témoignages sur des expériences de conseil en gestion pour les exploitations agricoles. Ce document comprendra également le compte rendu détaillé des débats au sein du groupe de travail.
Pour intégrer le groupe de travail ou recevoir le document de synthèse, vous pouvez en faire la demande au secrétariat de l'Inter-Réseaux.

Prix : 50 F pour les membres Europe et Amérique du Nord (chèque à l'ordre d'Adeprina). Gratuit pour les membres du Sud.

"Il est possible de combiner action économique et syndicale"

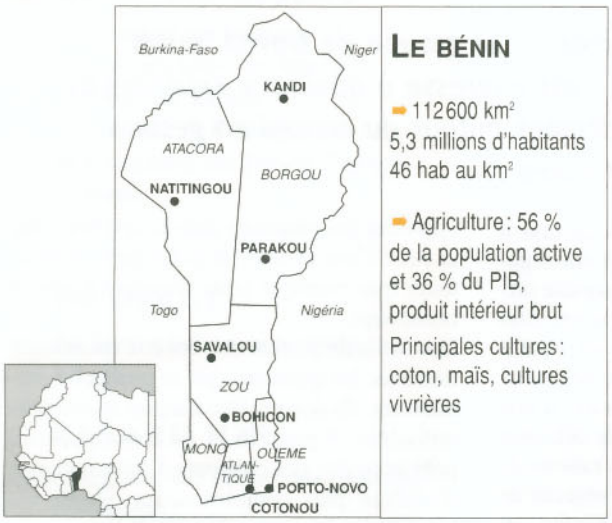

LE BÉNIN

- 112600 km²
5,3 millions d'habitants
46 hab au km²
- Agriculture : 56 % de la population active et 36 % du PIB, produit intérieur brut
Principales cultures : coton, maïs, cultures vivrières

Jacques Bonou est secrétaire général de la Fupro, Fédération des unions de producteurs du Bénin. Il explique comment le mouvement paysan s'est organisé ces dernières années et quelles sont ses perspectives.

Grain de sel: **Quelle est l'origine de la création de la Fupro?**

Jacques Bonou: Le renouveau démocratique, intervenu dans notre pays il y a quelques années, a libéré la parole et les initiatives paysannes. Alors les producteurs ont ressenti le besoin de se regrouper. Nous avons formé les unions départementales des producteurs (UDP). Celle du Zou (voir carte), avec l'appui du CBDIBA, Centre béninois pour le développement des initiatives à la base (basé à Bohicon), a développé les échanges avec les autres départements. A Kandi, dans le nord, un vieux paysan a dit: "*C'est du jamais vu. Je souhaite que votre déplacement ne s'arrête pas ici et que se mette en place une concertation au niveau national.*" Notre assemblée constitutive s'est tenue en avril 1994. Quatre départements étaient représentés, moi-même y participant au nom du département de l'Atlantique. Ceux du nord (Attakora et Borgou) n'avaient pas pu venir car les invitations avaient été retenues par des responsables de l'administration qui ne voulaient pas de fédération. Cette position a semé la discorde entre nous et il a fallu attendre le dernier moment pour nous mettre d'accord sur la création de la Fupro. Nous avons mis en place un bureau de 22 personnes et j'ai été élu secrétaire général de la Fédération.

Comment se sont passés les premiers pas de la Fédération?

Nous avons commencé par des tournées dans les départements non représentés. Dès le début, nous nous sommes donnés comme priorité d'informer la base paysanne sur l'existence de la fédération. Début 1995, nous avons convoqué une assemblée extraordinaire au cours de laquelle les autres départements ont intégré la Fupro. Pour faciliter le fonctionnement, nous avons décidé de ramener à 13 personnes le nombre de membres du bureau et d'instaurer des réunions mensuelles à notre siège de Bohicon.

Nous nous sommes heurtés rapidement à un problème général. Tous les leaders sont convaincus et engagés mais ils ne reçoivent aucun soutien pour leurs déplacements et réunions. Certains ne répondent pas aux convocations. Grâce à des appuis extérieurs, nous avons pu équiper un peu notre siège et avoir une moto et bientôt un téléphone par département.

En 1995, vous avez organisé le premier forum paysan national. Avec quels objectifs?

La fédération a pour objectif de coordonner les besoins des UDP et de rechercher des appuis. Pour montrer aux producteurs qu'il est nécessaire d'être ensemble, une des premières réalisations a été notre forum paysan national de Parakou en août 1995. Le ministère du Développement rural cherchait à faire accepter auprès des bailleurs de fonds un gros document élaboré sans les paysans.

Quand on parle de l'auto-promotion, de transfert de compétences, pourquoi nous maintenir à l'écart? Nous avons fait pression pour être à la table ronde de discussion de ce document. Nous avions même commencé à faire descendre du nord des bœufs pour marcher sur Cotonou! Au dernier moment, on nous a finalement invités comme participants actifs. Quelque chose avait changé!

J'y ai participé en tant que porte-parole de tous les producteurs du pays. Cela a encore surpris les gens. Lorsqu'on a donné la parole aux paysans, ils ont répondu: "*Non, notre porte-parole est là*". il y a eu deux discours, du ministre du Plan et du Développement rural. Pour ma part, j'ai fait une interven-

Un mouvement paysan en marche

En zone cotonnière, le désengagement de l'État a entraîné, dans un premier temps, le transfert de fonctions comme la commercialisation primaire du coton, l'approvisionnement en intrants et la gestion du crédit. Aux groupements villageois qui existaient depuis quelques années se sont rajoutées, au début des années quatre-vingt-dix et sous l'impulsion de l'État, les unions sous-préfectorales de producteurs (USPP) qui ont permis de transférer des fonctions précédemment remplies par l'État. Sous l'impulsion des producteurs du Zou, ces USPP se sont structurés par département sous forme d'unions départementales de producteurs (UDP). Chacun des six départements du Bénin compte maintenant une véritable organisation de producteur, l'UDP. De formation encore récente, ces UDP n'en constituent pas moins les germes de l'organisation des paysans du Bénin. Depuis 1994 existe une organisation nationale : la Fédération des unions des producteurs du Bénin. La Fupro est, à ce jour, le seul interlocuteur paysan structuré au niveau national.

tion pour restituer les réactions sur le document élaboré par l'administration et les propositions des paysans. Nous avons exprimé la souhait que les bailleurs de fonds soutiennent directement les organisations paysannes. Cette demande a reçu un écho favorable dans l'assistance. On a parlé d'un comité entre bailleurs et gouvernement pour ces appuis, ce que nous avons refusé car ce comité doit être tripartite. Depuis, rien ne s'est concrétisé.

Comment pensez-vous renforcer l'autonomie de votre fédération?
Pour la part sociale de chaque UDP, nous nous sommes un peu basés sur les zones cotonnières et avons fixé la part sociale à 100000 Fcfa. Sur cette base, chaque UDP s'est engagée à apporter entre 5 et 20 parts selon la richesse du département. L'argent n'est pas encore rentré mais nous sommes bien décidés à y arriver. Il faut convaincre les paysans de nous soutenir. Cela peut prendre du temps mais une fois convaincu, rien ne peut faire reculer le paysan!
Nous devons aussi faire face à des entreprises de déstabilisation de la part de certains cadres de l'administration. Heureusement, tous ne sont pas comme cela: certains, fils de paysans, nous soutiennent dans notre démarche. Il y a des évolutions et l'administration elle-même est divisée.

Quelle est la place pour de nouvelles initiatives paysannes?
De nouvelles structures à caractère économique sont en train de naître. Pour l'instant, la fédération assure plusieurs fonctions: tout en jouant un rôle syndical, nous aidons à la mise sur pied de structures économiques. Avec les départs volontaires de la fonction publique, de grosses exploitations se sont développées et se sont orientées vers l'exportation. Des petits producteurs vendent leurs produits à bas prix à ces gros producteurs qui ensuite les exportent. Avec le temps, les gens se sont dit qu'il devaient se réunir. C'est le cas dans la filière ananas sur les bords de l'Atlantique. Nous souhaitons faire la même chose avec d'autres produits, comme l'arachide par exemple. En nous engageant dans la commercialisation, nous pouvons tirer les prix vers le haut. Pour cela, l'État doit aider les paysans à garantir leurs débouchés.

Peut-on combiner l'action syndicale et l'action économique au sein d'une organisation comme la vôtre?
Des observateurs pensent que ce n'est pas possible mais nous, natifs de ce pays, nous avons de bonnes raisons d'y croire. Il faut voir les choses telles qu'elles sont. La structuration de notre organisation est tout à fait récente. La Chambre d'agriculture qui a été mise sur pied par l'État ne résulte pas de la volonté des paysans. Nous pensons que la Chambre est une bonne chose si elle est vraiment contrôlée par les paysans. Si tel est le cas, la fédération pourrait se départir de certaines fonctions.

Quels sont les enjeux des années à venir pour votre fédération?
Nous avons pour souci de renforcer la capacité institutionnelle des leaders à tous les niveaux. La formation, technique, économique et de gestion, est pour nous très importante. Un second forum paysan va être convoqué prochainement pour arrêter nos positions.
Nous avons comme projet d'échanger des produits agricoles avec les pays voisins. Avec la marge que nous réaliserons, nous pourrons à la fois restituer des ristournes aux paysans et prendre une petite marge pour notre fédération.
L'exportation dans la sous-région serait aussi une voie à explorer plutôt que de toujours envoyer en Europe. Nous pensons aussi à une entente entre organisations paysannes de la sous-région: par exemple, pour nous informer mutuellement sur les prix ■

Recueillis par **Denis Pesche**

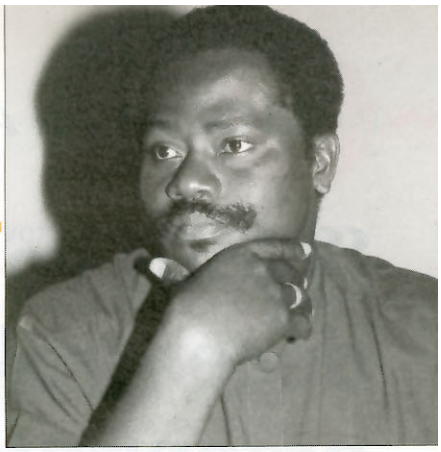

Itinéraire d'un jeune leader paysan

Agé de 35 ans, Jacques Bonou est très marqué par son histoire familiale. Ancien militaire, son père a été contraint, après la guerre d'Indochine, de revenir à la terre. Incapable de payer les militaires, le gouvernement souhaitait encourager leur installation en tant qu'agriculteurs. Au début des années soixante, plusieurs anciens militaires, dont son père, créent une coopérative agricole, la première du genre à Abomey-Calavi –près de Cotonou. Constituée dans une forêt classée, celle-ci a donné naissance à un village pionnier. Jacques, qui suivait avec intérêt les assemblées générales, a ainsi pris goût à ce fonctionnement collectif.
Ayant arrêté ses études en terminale, il s'est installé dans le sillage de son père. La coopérative produit actuellement du palmier à huile, du maïs, du manioc, du niébé, de la patate douce, de l'arachide. Elle a également développé une activité de foresterie sur 130 hectares. Un groupement féminin, créé à l'initiative de la coopérative, transforme des noix de palme. Sur son exploitation d'une quinzaine d'hectares, il produit essentiellement du manioc et du maïs, mais aussi de l'ananas.

Les étapes du forum paysan

En avril 1995 s'est tenu à Cotonou un séminaire pour définir les priorités et les axes de travail et d'investissements sur cinq ans pour le monde rural. Une centaine de cadres de l'État se sont retrouvés pour débattre des documents préparatoires de la table ronde des bailleurs de fonds sur l'agriculture du Bénin, prévu en septembre 1995. Seuls six agriculteurs avaient été invités. Noyés parmi les participants à ce séminaire et sans avoir pu préparer cette participation, ils n'ont pas été en position d'exprimer un point de vue réel du monde rural béninois. La réaction des producteurs ne s'est pas fait attendre : la jeune Fupro-Bénin entreprend un vaste travail d'information et de diffusion des documents de la table ronde sur le secteur rural, confié à l'Association paysanne d'entraide d'information et de formation (APEIF).

Des tournées dans les départements sont organisées et débouchent fin août 1995 sur le premier Forum paysan à Parakou. A l'issue de trois jours de travail, des recommandations sont formulées, des axes de politique pour le milieu rural sont élaborés et une délégation est mandatée pour exprimer ce point de vue à la table ronde du secteur rural le mois suivant. A la surprise de l'État et des bailleurs de fonds, les producteurs soulèvent des questions non posées dans les documents préparatoires (le foncier, la difficile circulation des biens agricoles en raison des tracasseries administratives, l'absence de volonté politique de pénétrer les marchés locaux et internationaux) et font sur les principaux points des propositions très concrètes.

"Nous voulons décentraliser notre organisation paysanne"

En Guinée, la fédération des paysans du Fouta Djalon (1) a quatre ans. Son implantation sur le terrain se poursuit. Eléments de (premier) bilan par deux responsables, de passage à Paris.

Grain de sel: **Moussa Para Diallo** (2) **et Mohamed Sakho Barry** (voir portrait)**, pouvez nous dire comment évolue la fédération? Quels services apporte-t-elle aux groupements de producteurs?**

M. Para Diallo et M. Sakho Barry: Actuellement, la Fédération rassemble 210 groupements, soit 9500 producteurs du Fouta Djalon. Au départ, en 1992-1993, nous avons rencontré beaucoup de blocages qui ont freiné notre implantation locale. Notre reconnaissance officielle a rendu les choses plus faciles. Petit à petit, l'oiseau fait son nid.

Les groupements bénéficient d'une part d'un prix de vente des semences intéressant. Le kilo de semences d'oignons, par exemple, leur est vendu 49000 francs guinéens au lieu de 66000 FG (3) sur le marché libre. D'autre part, nous mettons à leur disposition des techniciens: trois pour la filière oignon et un seul pour la pomme de terre.

Aux producteurs, nous demandons de se spécialiser dans leur production. Il ne sert à rien de s'agrandir si on ne maîtrise pas déjà la culture sur des petites surfaces. En plus, on constate que de petites exploitations bien conduites sont parfois très productives.

Et dans les mois à venir, quelles sont vos priorités?

Notre objectif est de décentraliser les activités de l'organisation. Notre bureau - composé de cinq personnes - ne peut pas continuer à tout faire. Il faut constituer de nouvelles unions de zone. Il en existe déjà sept, regroupant chacune entre dix et trente groupements. A terme, ces structures doivent pouvoir se passer de la Fédération dans la recherche de nouveaux débouchés. Elles doivent aussi mieux "contrôler" les groupements de base car il est impossible de gérer d'en haut tous les problèmes locaux.

Une autre priorité, c'est de parvenir à travailler sur la qualité des produits. Actuellement, on envoie des échantillons de nos produits en Côte d'Ivoire et au Sénégal pour les tester. Nous avons le projet d'exporter vers Abidjan, condition indispensable pour agrandir nos superficies. C'est vrai que nous sommes handicapés par l'absence - faute de moyens financiers - d'unité de conditionnement des produits. Enfin, nous souhaitons obtenir la détaxation des semences et lancer un travail sur la protection des végétaux. Là encore, la faiblesse de la recherche agronomique nous cause beaucoup de soucis ■

Recueillis par **Noël Bouttier**

●●●

"Pour la première fois, des paysans se rencontraient"

C'est par cette phrase que Mohamed Sakho Barry explique son engagement au sein de la Fédération (il est membre du bureau, responsable de la filière oignons). Agé d'une quarantaine d'années, il a été enseignant à Tougué puis fonctionnaire rattaché à la planification et aux statistiques. Parallèlement, il a repris l'exploitation familiale qu'il a fait évoluer vers le maraîchage (oignons essentiellement). Mohamed s'est peu à peu intéressé à la mobilisation des paysans initiée par Moussa Para Diallo. C'est ainsi qu'il a participé au travail de recensement des producteurs dans le Fouta Djalon (2) lancée par la Fédération. Et puis il y a eu le grand rassemblement de novembre 1992, au cours duquel, pour la première fois, les paysans de toute la Guinée se sont rencontré et ont discuté. *"Avant cette date, tout le monde parlait à leur place"*, raconte Mohamed, très fier du chemin parcouru depuis quatre ans.

1. Le Fouta Djalon se situe au cœur de la Moyenne Guinée, région montagneuse située au nord-est de la Guinée.
2. Son aventure a été décrite dans le livre écrit par Moussa Para Diallo et Jean Vogel, *L'Afrique qui réussit*, édition Syros (voir *Grain de sel* n° 1). Voir également La *Lettre du réseau GAO* n° 20 (1994).
3. 2 FG = 1 Fcfa = 0,01 FF.

La Fédération en quelques chiffres*

- **210 groupements.** La moitié d'entre eux se trouve dans les préfectures de Labé, de Pita et de Tougué, au cœur du Fouta Djalon. En 1994, la Fédération n'en comptait que 46.
- **9500 producteurs.** Les 4 mai d'entre eux produisent de l'oignon. Les autres font de la pomme de terre ou d'autres cultures.
- **Financement.** Aide française (un assistant technique). Appui de deux volontaires européens du développement et de deux fonctionnaires de l'Agriculture. Part réduite d'autofinancement (ristournes, adhésions).
- **Approvisionnements.** Les semences de pommes de terre sont achetées en France, celles d'oignons en Hollande. L'organisation prélève une marge qui, dans l'oignon, est affectée pour 30 % à la Fédération, pour 40 % à la filière, pour 20 % à l'union de zone et pour 10 % au groupement. Elle permet de payer des frais de transport, de magasinage, de communication internationale et des indemnités.
- **Commercialisation.** En 95/96, la fédération contrôlait la commercialisation d'environ la moitié des quantités en pommes de terre (800 sur 1500 tonnes) et en oignons (1000 sur 2000 t). Les tonnages produits ont doublé en l'espace de deux saisons. Rappelons qu'une grande bagarre de la fédération a permis de stopper, pour l'instant, les importations de pommes de terre venues d'Europe.

(*) Chiffres tirés de l'assemblée générale de la Fédération en mars 1996.
Fédération, BP 52, Pita, Guinée.

Réseau en bref... en bref...

Développement local. Le groupe de travail *"développement local et décentralisation"* a ouvert son cycle de conférence-débat. Le principe est simple: une ou deux personnes sont invitées à présenter une démarche, des initiatives, un organisme travaillant sur ces thèmes. Le 10 septembre, Mairie-Conseils (voir dossier du n° 2) a ainsi rendu compte de ses quelques années d'appui auprès des élus ruraux. Prochain rendez-vous le 16 décembre 1996.
Information auprès de Marie-Christine Guéneau, Iram, 49 rue de la Glacière 75013 Paris. Tél. 01 43 36 03 62

Irrigation. Une soixantaine de personnes, venues notamment du Mali, du Sénégal, de Madagascar, du Burkina Faso et du Niger ont participé, du 24 au 28 septembre au séminaire proposé par l'Institut international du management de l'irrigation et le groupe irrigation de l'Inter-Réseaux sur *"les conditions d'une gestion paysanne des aménagements hydro-agricoles en Afrique de l'Ouest"*. Nous en rendrons compte plus largement dans *Grain de sel* de décembre.
Informations auprès de Philippe Lavigne , Gret, 211/213 rue La Fayette, 75010 Paris. Tél. 01 40 05 61 26. Fax. 01 40 05 61 10/11.

Le crédit rural oublié?

Les thèmes des six groupes de travail sont tout à fait pertinents: permettez-moi seulement de regretter un peu que le crédit rural n'ait pas été choisi comme thème d'un groupe de travail. D'une part c'est un enjeu trop vital pour être laissé aux seuls spécialistes du crédit, d'autre part vu la demande et le désintérêt avéré des banques (dans la plupart des pays africains), tout le monde se lance dans le crédit, avec des résultats très inégaux. Quelle ONG du Nord n'a pas une composante crédit, comme volet d'un projet? Quel bailleur n'a pas, qui des fonds de garantie, qui des fonds ou des lignes de crédit à placer, et de préférence vite? Quelle fédération d'organisations paysannes ne caresse pas tôt ou tard l'idée de créer sa banque des paysans?

Quoi de commun entre les deux exemples micro de "banques paysannes" au Cameroun cités dans le n° 1 de Grain de Sel (p. 17 et 18) et un réseau d'épargne crédit comme la Fecacam au Bénin (actuellement 10 milliards Fcfa de dépôts pour un encours de crédit de 7 milliards, taux de remboursement de l'ordre de 96 %) ou le RCPB au Burkina? Pas grand chose. Je trouve dangereux de monter en épingle des embryons de systèmes dont la viabilité est tout sauf assurée. J'ai rencontré des micro systèmes de crédit au Cameroun, il y a une dizaine d'années, à partir desquels j'aurais pu écrire le même genre d'articles, et dont il ne reste plus trace.

Michel Pelloquin
Hardstrasse 94, CH-4052 Bâle, Suisse.

"Nous payons, nous initions..."

Aujourd'hui le constat fait état d'un incapacité des anciennes formes d'organisation à satisfaire les besoins des populations en matière de développement car l'État monopolisait toutes les activités économiques. Les populations qui payaient les impôts restaient en marge de tout développement. Elles ne peuvent que respecter l'adage qui dit: "Paye mais subit". (..) Compter sur la décentralisation, c'est compter sur l'éclosion des initiatives de base. Désormais avec ce nouveau mode d'administration c'est un autre adage qui voit le jour: "Nous payons, nous initions, nous bénéficions... "

Sékou A. Touré. Association Goye Fondo, Gao, Mali.

Quels moyens pour les communes rurales?

Les rubriques présentées dans la revue s'avèrent satisfaisantes, seulement je suggère qu'une place de choix revienne aux "témoignages" ou "voix des paysans".

Concernant la décentralisation et développement local, Madagascar n'est encore qu'à ses débuts d'apprentissage: la mise en place des communes rurales n'a pas une année d'existence. Les sources de financement de ces entités décentralisées demeurent les taxes obtenues pendant les marchés, les foires agricoles et l'octroi par l'État d'un fonds de démarrage. Seulement, je me demande si, en Afrique, un risque de dérapage est à craindre dans la mesure où certains politiciens mal intentionnés y voient un moyen d'instaurer le "fédéralisme" utilisé à des fins "tribalistes".

Soloto Honorat Randrianasolo, 111 Ambohibary, Madagascar.

La science et les paysans

Le problème du paysan africain est surtout de pouvoir accéder à l'information scientifique et technique (IST). Le paysan africain n'est pas informé ou est mal informé pour diverses raisons: l'analphabétisme; l'inexistence de structures performantes, dotées de moyens humains et financiers assez conséquents; un problème de communication peut tout bêtement se poser. Il n'est pas en mesure de digérer l'information. (..) Pour sortir de ce goulot d'étranglement, il faudrait définir une politique de l'IST plus cohérente, instaurer un franche collaboration entre les différents acteurs du développement et enfin former le paysan. C'est la base de tout développement durable.

Rosalie Diouf, Isra, BP 240, Saint-Louis, Sénégal.

"Une seule main ne peut attacher un fagot"

Il est de plus en plus établi qu'une seule main ne peut attacher un fagot, comme disent les Africains. Les pays occidentaux l'ont compris. Les ONG et réseaux ayant leur siège hors d'Afrique le comprennent aussi. C'est pourquoi des unions et réseaux se créent de façon successive, ils se serrent les mains. L'Inter-Réseaux en est l'un des exemples les plus récents. Puisse cela être suivi par les pays d'Afrique en général et les ONG africaines en particulier. Ce n'est pas une mode mais une nécessité.

André Sielinou, Association d'auditeurs, d'assistants et de formateurs coopératifs, BP 4439, Yaoundé, Cameroun.

Survivre sans assistance?

Réponse au bref rectificatif paru dans le n° 2 de Grain de sel p. 22

Si cette revue doit être un lieu de dialogue, elle ne doit pas transmettre des informations lapidaires sur le mode du "on dit", sans la signature et l'adresse de l'informateur. (...) Concernant les minoteries au Mali, le problème n'est pas tant de savoir que des coopératives ont disparu (en France, le taux de mortalité des entreprises à cinq ans est de 50 %) ; mais plutôt de tenter de comprendre comment certaines d'entre elles ont survécu sans assistance technique, ni subvention dans un contexte difficile.

Michel Audroing, 31 rue de Brest, 35000 Rennes.

SOMMET MONDIAL FAO SUR L'ALIMENTATION EN NOVEMBRE

La faim cachée aux mille visages

Aux famines des années soixante-dix succède une autre tragédie plus sournoise: la malnutrition. Moins spectaculaire, elle apparaît pourtant pour les nutritionnistes comme un frein important au développement économique (1).

Plus de vingt ans déjà que le monde découvrait l'horreur des grandes sécheresses au Sahel. Photos de cadavres de troupeaux décimés, d'enfants affamés et assoiffés rappelaient ce que, quelques années plus tôt, l'Inde puis le Biafra avaient connu. Puis il y eut l'Ethiopie, la Somalie... Autant de visages faisant resurgir la peur ancestrale des grandes famines, guerres et autres calamités, renvoyant les Occidentaux aux lointaines épidémies de pestes du Moyen Age.

La faim dans le monde ne mobilise plus les foules. Les caméras de télévision ont fait le trop plein d'images choc en Somalie. En même temps, l'état alimentaire de la planète s'est amélioré par rapport à la situation catastrophique des années soixante. Les «petits Chinois qui meurent de faim» ne sont plus un moyen de chantage pour les jeunes enfants des pays riches qui refusent de manger leur soupe trop chaude.

La faim va-t-elle régresser dans le monde ?

L'Asie sort, en grande partie, rassasiée de sa révolution verte. Même la FAO volontiers catastrophiste, affiche aujourd'hui un bel optimisme. Elle estime que les zones où subsistent faim et malnutrition vont continuer de régresser sur la carte du globe, comme c'est la tendance depuis les années soixante. Globalement, la planète aura de quoi se nourrir au cours des vingt prochaines années, toujours selon l'organisation des Nations-unies. «*Depuis 1960, la production agricole mondiale croît plus vite que la population et cette tendance va se poursuivre*», constate Nikos Alexandratos, de la FAO.

En Asie orientale, la sous-alimentation ne concernera plus que 4 % de la population en 2010 contre 44 % au début des années soixante-dix. Seule l'Afrique subsaharienne ne connaîtra pas d'amélioration notable de sa situation nutritionnelle. Dans cette partie du continent, le nombre de personnes sous-alimentées passera de 175 actuellement à 300 millions, soit le tiers de sa population (voir ci-contre).

En Amérique Latine (ici en Bolivie), la malnutrition frappe les familles les plus pauvres

Cette tendance ne résout pas pour autant ce qui apparaît comme le nouveau défi alimentaire mondial: la malnutrition. Car, à côté des famines «visibles», se développe une autre tragédie que le géographe Yves Lacoste qualifie de «tragédie invisible». Celle-ci n'offre rien à voir, rien à photographier, rien à filmer. Pas de cadavres, pas de corps recroquevillés dans la poussière. Juste parfois, quelques signes de maigreur, de fatigue ou de croissance trop faible (à Madagascar, par exemple, on a noté une baisse de la taille moyenne des individus au cours des vingt dernières années). Et pour cause, cette tragédie invisible, liée à des carences alimentaires, a pour origine ce que le corps humain recèle de plus microscopique, les micro-nutriments. Ce sont tous ces aliments dont le corps a besoin, même en très faible quantité: les minéraux comme le fer, le calcium et le magnésium; les vitamines. Ils servent le plus souvent à mieux assimiler le pouvoir nutritif des aliments. Le manque de micro-nutriments est à l'origine de séquelles souvent irréversibles: le fer, première cause de mortalité chez les mères des pays pauvres, l'iode, à l'origine de l'anémie, la vitamine A, tellement indispensable à la croissance des jeunes enfants, et à l'origine de la cécité infantile. Ces carences proviennent d'une nourriture insuffisamment variée, et concentrée sur les tubercules au détriment des légumes verts, de la viande et du poisson.

Pour Francis Delpeuch, chercheur à l'Orstom (2), ce n'est que ces dernières années que l'on a réellement mesuré la gravité des conséquences de ces carences alimentaires en particulier chez l'enfant. «*Un enfant anémié ne sera pas dans d'aussi bonnes dispositions pour étudier à l'école qu'un enfant normalement nourri.*»

Progrès alimentaires

Face aux économistes qui considèrent que la croissance économique résoudra les problèmes alimentaires et de nutrition, F. Delpeuch répond: «*Manger plus ne constitue pas une garantie contre la malnutrition. La sécurité alimentaire peut être assurée en termes de quantités disponibles et de pouvoir d'achat des*

populations, sans pour autant que la malnutrition disparaisse. Plusieurs pays qui ont connu une forte croissance au cours des dernières décennies, comme le Pakistan ou le Nigeria, n'ont pas amélioré la situation nutritionnelle de leur population. A l'inverse, des pays restés très pauvres, mais qui ont lancé des politiques ciblées vers le bien-être des populations, le Botswana ou le Sri Lanka, ont connu des progrès importants sur le plan alimentaire.»

La malnutrition contre le développement

Ces politiques doivent elles-mêmes dépasser le strict cadre alimentaire. Le concept de sécurité alimentaire défendu par la FAO doit aussi prendre en compte d'autres thèmes comme l'hygiène, l'environnement, la santé, si elle souhaite apporter des solutions globales à la malnutrition. Si donc, celle-ci est une cause de blocage du développement en raison de la réduction des capacités productives des individus et si les problèmes de nutrition dépassent le seul cadre alimentaire, les politiques de développement doivent aujourd'hui reposer sur des politiques touchant bien sûr l'alimentation mais aussi la santé, l'éducation, l'hygiène. Elles doivent également se préoccuper d'une répartition plus juste des ressources alimentaires au profit des franges les plus vulnérables de la population que sont les femmes, les enfants et les pauvres ■

Antoine Labey

Journaliste à l'agence Syfia (Agropolis International, 34394 Montpellier cedex 5. Tel 04670475 81. E-mail : syfia@agropolis.fr)

●●●

1. Cet article fait suite aux rencontres «Nourrir la planète, réduire la pauvreté» des 9 et 10 septembre organisées par le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad), l'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération (Orstom), Solagral, l'Inter-Réseaux...
Renseignements: Claudie Dreuil, Cirad-Mes. Tel 0467615665. Fax 0467615657. E-mail: dreuil@cirad.fr.
2. Orstom, BP 5045, 34032 Montpellier cedex 1. Tel 0467617400.

La malnutrition dans le monde

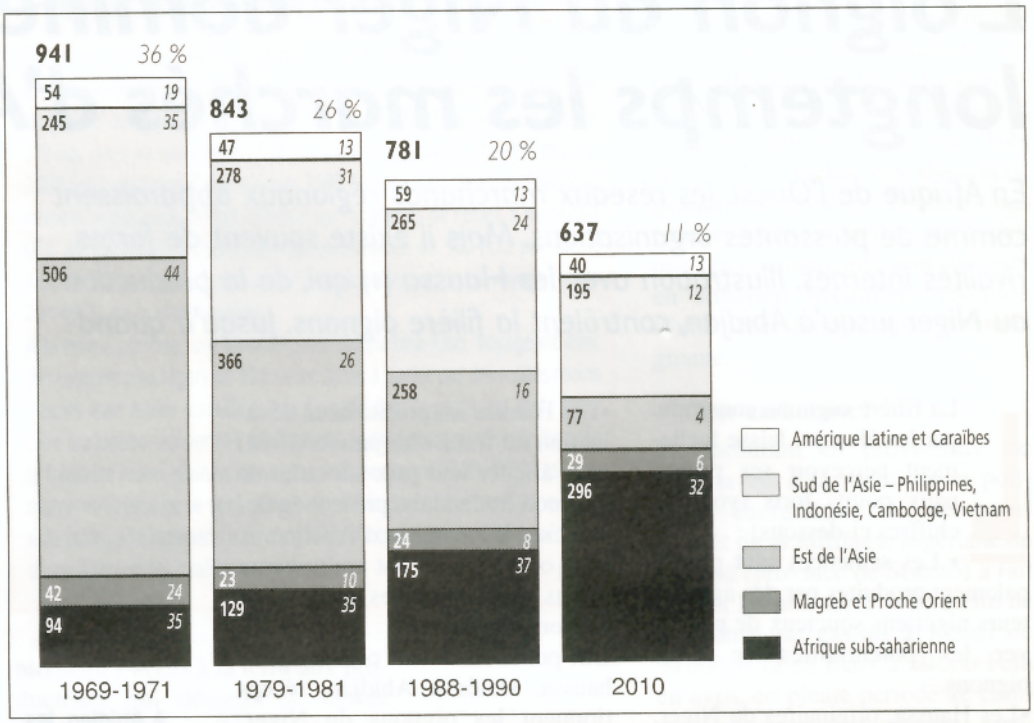

Comment lire ce graphique?

Les chiffres en haut représentent le nombre de personnes subissant la malnutrition dans les pays en voie de développement, à différentes périodes (le chiffre de 2010 représente bien sûr une prévision). Les chiffres en pourcentage correspondent à la proportion d'habitants mal nourris par rapport à la population totale de ces pays. Sur le côté gauche, les chiffres représentent le nombre de "mal-nourris" et le chiffre à droite indique le pourcentage par rapport à la population de chacun des ensembles géographiques. Par exemple, en 1988-1990, le nombre de "mal-nourris" en Amérique latine et Caraïbes est de 59 millions de personnes, soit 13 % de la population de cette région.

Sommet alimentation en bref... en bref... en bref... en bref...

Bientôt une convention mondiale?
Réuni en septembre à Yaoundé (Cameroun), le réseau Agricultures paysannes et modernisation (APM) soutenu par la Fondation Léopold Meyer pour le progrès de l'homme, a rédigé une déclaration *"L'alimentation pour tous: un droit et un devoir"*. Parmi les propositions, on peut notamment retenir celle d'une *"Convention mondiale sur l'alimentation à laquelle seraient associées les institutions internationales, les États et les acteurs de la société civile."* Sur la question de la Convention, quelques objectifs ont été définis: engager la responsabilité des gouvernements nationaux et de la société civile dans la formulation et la mise en œuvre au plan national de programmes de sécurité alimentaires. Des axes sont proposés:
- Des politiques agricoles appropriées (soutien des prix, organisation des marchés intérieurs, accès des agriculteurs à la terre...).
- Des systèmes de réserve nationaux et locaux financé par les taxes prélevées sur les exportations de produits alimentaires.
- La garantie d'un accès à l'alimentation pour les populations les plus pauvres.

Jeannot Minla Mfou'ou, APM BP 10008, Yaoundé, Cameroun. Tel (237) 21 53 89. Fax (237) 21 53 89.

Vers un monde sans faim?
C'est le titre du dossier de 68 pages proposé par l'ONG française Solagral. Ce dossier cerne les multiples composantes de la sécurité

alimentaire et leurs inter-relations. 14 fiches traitant des aspects historiques, géographiques... de la faim dans le monde.
Septembre 1996, 120 F.
A commander auprès de Solagral, 11 passage Penel, 75018 Paris. Tel 01 42 51 07 00. Fax 01 42 51 18 29.

Philippines, Mexique
La préparation du Sommet intéresse de nombreuses organisations paysannes. En avril dernier, Via Campesina (regroupement de 69 organisations paysannes de 37 pays) avait demandé à être associé au Sommet (voir Grain de sel n° 2 p. 22). Un souhait qui n'a pas été entendu. *Grain de sel* a reçu des points de vue de deux organisations paysannes: Unorca (Mexique) et DKMP (Philippines). Elles exposent leurs analyses à partir des réalités vécues localement. Les Philippins nous expliquent les difficultés des petits producteurs à trouver leur place: *"La libéralisation des échanges oblige notre gouvernement et les paysans à être compétitifs. En raison de l'incapacité de notre gouvernement à instituer des conditions favorables au niveau du crédit, de la fiscalité, de la recherche, etc., l'impact de la libéralisation sera négatif pour les petits producteurs. Certains d'entre eux ont déjà tendance à se tourner vers l'hôtellerie et le tourisme. De nombreuses femmes émigrent vers les villes et à l'étranger pour trouver du travail"* Le DKMP espère cependant que le Sommet permettra de *"diffuser une alternative à une vision économique orientée vers le tout-marché."* Dans les semaines à venir, *Grain de sel* souhaiterait recueillir le maximum de points de vue et de propositions des membres de l'IR sur toutes ces questions. Manifestez-vous!
Unorca. Fax 741 50 60. E-mail unorcared@laneta.apc.org
DKMP. Fax 63 29 24 37 67. E-mail cordova@emile.com.ph.

L'oignon du Niger dominera-t-il longtemps les marchés d'Abidjan?

En Afrique de l'Ouest, les réseaux marchands régionaux apparaissent comme de puissantes organisations. Mais il existe souvent de fortes rivalités internes. Illustration avec les Haussa (1) qui, de la production au Niger jusqu'à Abidjan, contrôlent la filière oignons. Jusqu'à quand?

La filière oignons construite par les Haussa, laisse facilement percevoir ses principaux points forts (voir les chiffres ci-dessous) :

• Les semences sont principalement produites par des agriculteurs nigériens soucieux de préserver les potentialités de leurs oignons.

• Les Haussa, originaires du Niger, sont présents tout le long de la filière, depuis la production jusqu'au stade des semi-grossistes à Abidjan.

• Des relations de dépendance mais aussi de solidarité existent entre les différents agents de la filière. Ceux-ci sont souvent unis par des pratiques d'aides, d'usure (2) ou par des obligations familiales ou sociales (dons, protection...).

• La filière est contrôlée par quelques grands commerçants nigériens situés à Abidjan qui supervisent la distribution des oignons ainsi que dans les autres grandes villes du pays. Ils sont en relation avec les autres grandes sphères de pouvoir au Niger: la politique et la religion...

Quelques chiffres

• Niger, premier producteur d'oignons de la région avec environ 200000 tonnes. Le Burkina Faso et le Mali sont loin derrière, avec environ 50000 tonnes chacun.

• Le marché d'Abidjan représente un chiffre d'affaires annuel en oignons proche de 5 milliards de Fcfa (soit 50 millions de FF). Le tonnage global est d'environ 350000 tonnes

• Les Haussa contrôlent 70 % du marché de l'oignon dans la capitale ivoirienne.

• Les Haussa ont profité de la dévaluation du franc cfa (janvier 1994) pour aligner leur prix sur celui de l'oignon hollandais, présent également sur les marchés d'Abidjan. A cette occasion, ils ont multiplié au moins par deux les prix à la consommation.

Une petite dizaine de commerçants haussa, situés à Abidjan, réceptionnent les oignons du Niger. Incontournables, ils contrôlent leur propre équipe de semi-grossistes répartis entre les marchés de la ville. Ces "commerçants réceptionnaires" se réunissent une fois par mois afin de coordonner les prix à la distribution. Ils ont chacun leurs propres fournisseurs auprès desquels ils vont commander les quantités et négocier les prix d'achat.

Un fonctionnement bien rôdé

Le contrôle des semences et de la commercialisation, la concentration des pouvoirs sont souvent dénoncés pour leurs effets négatifs sur la fluidité des échanges et sur les prix à la consommation. Ces caractéristiques sont cependant très recherchées par les commerçants semi-grossistes pour qui l'acheminement d'oignons frais sur près de 2000 km durant dix à onze mois par an comporte d'importants risques. L'objectif premier de cette forme d'organisation consiste à réduire les risques inhérents à ce commerce au long cours. Toutefois, si l'organisation tend à une concentration toujours plus forte des pouvoirs, on observe à chaque stade de la filière des groupes d'acteurs dont les divergences d'intérêt ou de stratégie cloisonnent les agents, menaçant ainsi la cohésion d'ensemble.

Les quatre plus importants commerçants-réceptionnaires ont des relations de concurrence mais aussi d'entente: ils se mettent d'accord sur un prix de revente. Ils commandent souvent en surabondance pour faire baisser les prix d'achat et récupérer de meilleures marges.

Les fournisseurs se plaignent souvent que leur acheteur leur communique de mauvaises informations sur les prix pour les inciter à venir à Abidjan. L'oignon est une spéculation «intermédiaire», l'objectif des Haussa d'Abidjan étant avec le profit réalisé de se lancer dans un commerce retour vers le Niger (huile de palme, matériaux de construction, produits agro-alimentaires). Mais un seul d'entre

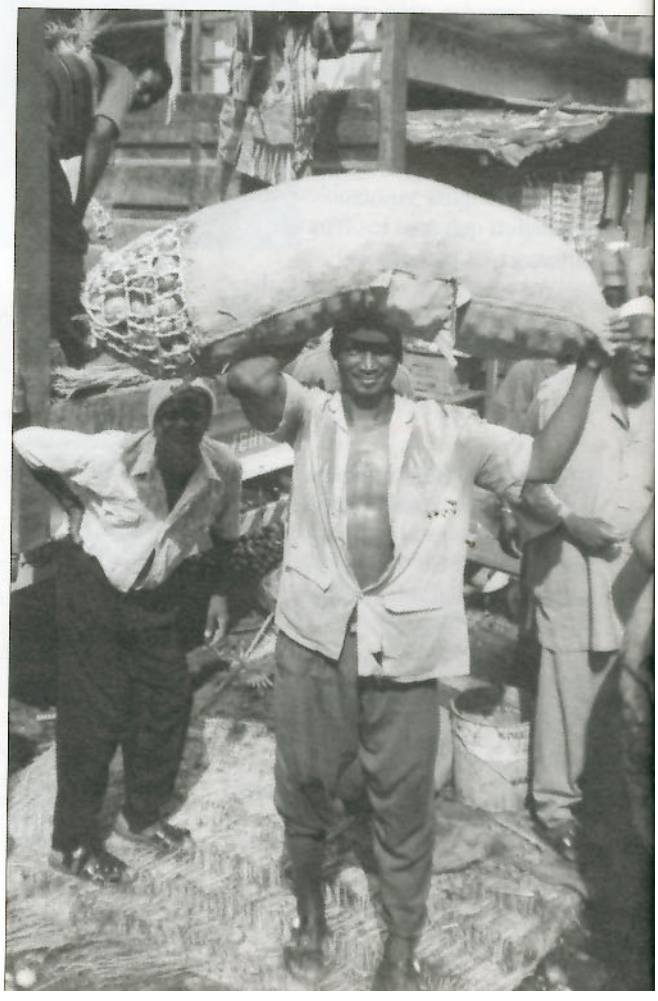

A Abidjan, les commerçants-fournisseurs ont recours à des envois massifs d'oignons pour faire chuter les prix

eux, installé depuis vingt ans, a pour l'instant réussi à diversifier ses activités.

L'engorgement du marché d'Abidjan est également dû aux commerçants-fournisseurs qui ont recours à des envois massifs afin de faire chuter les prix et d'éliminer ainsi des concurrents moins puissants. Leur objectif essentiel est d'être les derniers en course lors de la vente des derniers oignons nigériens, en novembre. Ce sont sur les envois pendant cette période que se réalisent les véritables bénéfices. En effet, durant toute la campagne, de février à octobre, ces commerçants ne gagnent qu'entre 500 et 1500 Fcfa par sac (3). En novembre et décembre, ils peuvent gagner jusqu'à 10000 Fcfa par sac. C'est avec cet apport massif d'argent (jusqu'à 3 millions par camion) qu'ils pourront véritablement investir. Mais seuls quelques-uns en profiteront.

Diversité et rivalité des agents

Les producteurs nigériens se répartissent eux aussi en plusieurs groupes aux intérêts divergents. Il existe d'une part une rivalité croissante entre les zones de production. Au premier regard, on pense à une complémentarité dans le temps et en qualité entre les zones précoces (Gaya) produisant un oignon qui se conserve mal mais qui arrive sur le marché d'Abidjan en «primeur» (dès décembre) ; les zones irriguées de production massive (Galmi - Madaoua) qui fournissent toute la région au printemps et enfin l'oignon de garde produit dans les montagnes (Keïta) par arrosage manuel qui peut être conservé pour les marchés de juillet à novembre. Or, si cette répartition des rôles se maintient, elle évolue au profit de la zone de Galmi - Madaoua qui récolte de plus en plus tôt son oignon et arrive à le vendre pendant de périodes de plus en plus longues.

Au sein d'une même zone, on trouve d'autre part des rivalités entre plusieurs types de producteurs. Les plus influents cherchent à conserver leur part de marché en bloquant l'accès à la terre aux producteurs qui désirent se lancer dans l'oignon. Pour cela, ils «extensifient» leurs cultures en saison sèche mais aussi dès la saison pluvieuse (captage de terre).

Ces rivalités d'agents débouchent sur la création de réseaux très verticaux. Résultat: l'amont (les producteurs) est très peu informé des réalités de l'ensemble du marché. Certains producteurs vendent en effet à certains commerçants qui vont passer par les services de certains convoyeurs (par exemple Socopamci, Sicomad) afin d'approvisionner certains commerçants-réceptionnaires d'Abidjan.

Soutiens politiques

Cet éclatement se trouve renforcé par les différentes origines régionales des principaux commerçants (Illéla, Toro, Tamaské, Galmi, Maradi...) qui renvoient à des chefferies traditionnelles (Illéla, Birni n'Konni, Maradi...). Ces clivages se retrouvent d'ailleurs au niveau des partis politiques qui se battent actuellement pour le pouvoir (4). Chaque réseau de commercialisation bénéficie d'un soutien politique spécifique.

De ce fait, les échanges entre différents réseaux sont rares et une inertie, liée aux habitudes ou aux relations de confiance qui se développent au sein d'un réseau, fige l'évolution des organisations. La difficile cohabitation entre ces réseaux fragilise la filière. Les agents n'ont pas une vue globale de la situation.

Enfin, des raisons liés à l'environnement de cette activité menacent la filière dans son ensemble. Très fréquent, le racket des douaniers, gendarmes, policiers et agents des eaux et forêt est facilité par le fait que les commerçants sont toujours en situation irrégulière vis-à-vis d'une législation trop contraignante.

Cher carburant !

Le carburant en provenance du Nigéria est à la merci de la politique énergétique de ce pays. L'arrêt de la raffinerie nigériane de Gousso (province de Sokoto) a fait monter les prix de revente du fût de 200 litres de gas-oil à Konni de 34000 Fcfa en mars à 50000 Fcfa en avril, en pleine période de commercialisation des oignons nigériens. Autre incertitude: la filière, ayant profité du boom de l'uranium nigérien pour s'équiper en moyens de transports efficaces, risque de pâtir de la crise de ce minerai. Comment trouver de nouvelles sources de financement pour remplacer les camions d'ici une dizaine d'années?

Pour l'avenir, la filière haussa devra s'intéresser à la place croissante occupée par le Burkina Faso dans ce secteur. La réaction des Haussa dans les prochaines années permettra de savoir si leur filière pourra résister à la concurrence (voir encadré), notamment en provenance du Burkina Faso ■

Olivier David

Prépare une thèse en géographie au Cirad Flhor sur ces questions.

Contact: BP 5035, 34032 Montpellier cedex 1, France. Tel 04 67 61 59 63. Fax 04 67 61 56 42.

La concurrence vient du Burkina

En juillet 1996, les Haussa ont déversé des oignons par camions de 30 tonnes sur le marché d'Abidjan. La saturation du marché a fait descendre les prix à un niveau dangereusement bas (12000 Fcfa pour un sac de 115 kg). Avec un sac acheté à 5500 Fcfa aux producteurs, transporté pour 3000 Fcfa, auxquels il faut ajouter 3500 Fcfa de frais de route (dédouanement, convoyage, racket effectué par les agents de l'État), il ne restait plus au commerçant-fournisseur qu'un bénéfice de 500 Fcfa par sac. Il faudrait en outre déduire les pertes occasionnées par un tel voyage (entre 7 et 15 % de la marchandise).

A la même période, une commerçante du Burkina-Faso, voyageant avec des camions plus légers de 10 tonnes, aptes à passer par des routes moins bonnes mais moins surveillées (via Kampti, dans la partie est de la frontière burkinabo-ivoirienne), a prospecté de nouveaux marchés le long de la frontière ivoiro-ghanéenne et y a vendu ses sacs à 17000 Fcfa. Les commerçants haussa ne se sont jamais aventurés dans cette zone. Une grossiste burkinabé indépendante n'a pas les contraintes liées à l'organisation d'une filière et les rivalités entre réseaux.

1. Les Haussa sont présents essentiellement dans la moitié nord du Nigeria et dans le sud du Niger. Avec les Dioula, ce sont les principaux commerçants de l'Afrique de l'Ouest.
2. L'usure consiste à accorder des crédits à court terme à taux d'intérêt abusif.
3. Sur le marché d'Abidjan, un sac d'oignons pèse environ 115 kg.
4. Le CDS-Rahama est très implanté à Zinder et Maradi. Le leader du PNDS-Tarayya est originaire d'Illela.

L'eau, la terre, la Palestine et Israël

Après l'espoir de paix né des accords d'Oslo, la spirale de la violence a repris en Israël. Un des enjeux du compromis historique entre les deux peuples concerne l'agriculture palestinienne, actuellement sous perfusion. Regard sur une initiative et repères sur le contexte des territoires occupés.

Dans ce petit bout de Proche Orient où les trois religions musulmane, juive et chrétienne trouvent leurs racines, le contrôle de la terre constitue un objectif essentiel, vital. Depuis l'occupation en 1967 des territoires palestiniens (voir carte), les arpents de terre sont disputés avec une ardeur, qu'il est difficile d'imaginer ailleurs, là où l'espace ne manque pas. Ici, en Israël, en incluant les territoires palestiniens occupés, la densité de la population est très forte: plus de 200 habitants au km² (en fait, elle est beaucoup plus importante si on retire du calcul les zones désertiques, limitrophes de la Jordanie et d'Egypte).
C'est dans ce décor d'extrême tension et de faim de terre que les Palestiniens se sont organisés pour résister au lent grignotage des terres occupées par les nouvelles colonies juives. "Si une terre n'est pas cultivée, elle est récupérée par l'autorité militaire israélienne." Cette règle a ainsi permis la confiscation aux Palestiniens de milliers d'hectares sur lesquels les nouveaux habitants, avec des moyens techniques impressionnants, notamment en irrigation, ont pu développer des cultures d'exportation.

En territoire occupé, un berger palestinien devant une colonie juive en construction

Se développer ensemble

En Cisjordanie, à 15 kilomètres de Naplouse, le village de Marda, 1500 habitants, n'échappe pas à la règle commune. Ici, chaque maison a une petite exploitation d'un à deux hectares, sur laquelle sont produits des olives, des fruits, sans oublier un peu d'élevage (moutons et vaches essentiellement). A Marda, comme ailleurs, le grignotage de la terre commence: 2000 dunams (1) confisqués en 1978-1979 puis 100, une colonie juive qui bâtit un nouveau village, appelé Ariel. Reliée à d'autres colonies juives par une route "privée", gardée par les militaires, cette colonie se situe sur une hauteur en amont de la rivière. L'eau si rare est ainsi captée par les nouveaux arrivants qui, comme on dit, "font fleurir le désert". Les Palestiniens de Marda n'ont plus qu'une seule source car les trois stations de pompage du village tournant à vide...
Résister. Rester sur place. Sur la base de cet engagement politique s'est construite une petite organisation (2), Ma'an. "Se développer ensemble", la traduction de ce terme arabe indique la démarche proposée. Financé par des organisations australienne et britannique, Ma'an travaille avec la population du village à la recherche d'alternatives économiques. Sinon, c'est le départ d'une grande partie de la jeunesse qui trouve à s'embaucher en Israël.
Sans sursaut, le village risque effectivement de mourir. L'agriculture est en grande partie privée d'eau. Les productions sont soumises à une très vive concurrence avec celles d'Israël qui bénéficient, elles, d'un appui agronomique exceptionnel pour la région.

Avec un premier financement australien, le centre Ma'an lance ses activités en 1988. Avec l'accord du village, les chercheurs, les techniciens, tous plus ou moins bénévoles (3), lancent des premières expérimentations. Comment cultiver avec peu d'eau, avec peu d'intrants (engrais, semences...) ? Comment s'organiser pour pouvoir vendre un peu à l'extérieur (4) ? Quelle formation proposer à une population en partie analphabète? Autant de questions, autant de balises pour cette recherche-action...
Dans un premier temps, l'équipe du Ma'an démarre un long travail d'enquête auprès des cent cinquante familles paysannes de Marda puis des autres villages environnants. Les données économiques, sociales permettent, à partir de comparaisons, d'établir un premier diagnostic. Sur cette base sont lancées les années suivantes une série d'expérimentations. Il s'agit en fait de définir des itinéraires techniques adaptés aux difficultés économiques d'approvisionnement mais aussi de commercialisation. Il faut également tenir compte de conditions cli-

matiques difficiles, de ressources naturelles limités. Si on ajoute à cela les soubresauts violents du processus de paix, on comprendra que les marges de manœuvre de Ma'an sont limitées.

Ces derniers temps, un travail a été réalisé autour de l'agriculture biologique. Ce mode d'exploitation peut permettre de produire à moindre coût d'autant que l'indispensable main d'œuvre supplémentaire (pour le binage à la main...) ne manque pas dans la région. Depuis le printemps dernier, tout est un peu remis en question par la fermeture des territoires occupés. Non seulement la misère et la désespérance gagnent les milliers de Palestiniens qui, tous les jours, vont travailler en Israël. Mais encore, toutes les pistes pour commercialiser les produits agricoles (notamment vers la Jordanie) et engager le développement de zones extrêmement pauvres sont au point mort. Pendant ce temps, de nouvelles colonies juives s'installent, la terre change de main, des villages meurent. La poudrière, toujours la poudrière...

Noël Bouttier

d'après des informations d'Yves Reynaud, consultant indépendant, 12 rue Ganneron, Paris 18. Yves Reynaud a réalisé, au printemps dernier, une mission d'évaluation auprès du Ma'an development centre, PO, Box 51352, Jérusalem, Israël

1. 1 dunam = 0,1 hectare
2. Toutes les organisations palestiniennes sont à l'heure actuelle non gouvernementales. La situation pourrait changer dans les mois à venir si l'Autorité palestinienne exerçait son pouvoir, comme le prévoient les accords de paix.
3. Le chômage parmi les jeunes Palestiniens est considérable. Beaucoup de diplômés doivent, pour trouver un travail, s'expatrier dans les pays voisins. S'ils souhaitent rester en Palestine, ils n'ont comme solution qu'un engagement quasi bénévole dans les organisations liés au mouvement palestinien.
4. Les accords du Caire (mai 1994) prévoient la création d'un fonds d'urgence pour encourager les investissements extérieurs, la libre entrée des produits agricoles de l'Autorité palestinienne en Israël (sauf pour cinq productions majeures, régies par un système de quota). Depuis la désignation du nouveau premier ministre, les négociations pour l'application de ces accords sont au point mort.

Repères sur l'agriculture des territoires occupés

La Cisjordanie (5600 km²) et la bande de Gaza (360 km²) sont des territoires palestiniens, occupés depuis 1967 par l'État d'Israël. Ils comptent aujourd'hui environ deux millions d'habitants. Les villageois qui ont dû fuir lors de l'invasion de 1967 ont été dépossédés de leurs biens en vertu de la loi sur les terres "vacantes". Les terres non enregistrées au cadastre ont été décrétés "biens de l'État"; depuis 1981, toute terre en friche peut être confisqué. Plus de 50% de la superficie de la Cisjordanie et 35% environ de la bande de Gaza ont ainsi été saisis par les autorités israéliennes.

Cela s'est accompagné de la création de colonies de peuplement, obéissant à une politique de quadrillage des zones à forte densité de population palestinienne. Ces colonies forment une "ceinture sanitaire" autour des villes principales de Cisjordanie. Dans les territoires occupés, deux univers s'opposent avec des conditions de vie très inégales. L'emplacement des territoires annexés a été soigneusement choisi. Dans la vallée très fertile du Jourdain, la moitié des terres est exploitée par des Israéliens.

Plus encore que la terre, l'eau est une ressource vitale dans ce milieu semi-aride. Les précipitations sont relativement abondantes (entre 700 et 1000 mm par an) sur les collines de Cisjordanie et sur les pentes du Mont-Hermont. Ces pluies d'hiver regonflent les nappes phréatiques et alimentent le Jourdain, dont le bassin versant se trouve pour l'essentiel en territoire arabe. L'occupation du désert du Golan syrien a placé sous contrôle israéliens toutes les sources du Jourdain. De plus, l'annexion dans le sud Liban d'une "zone de sécurité" lui a donné accès aux eaux du fleuve libanais, le Litani. On peut donc parler de guerre de l'eau.

Dès 1967, toutes les ressources hydriques ont été décrétées bien public, et leur répartition confiée à la compagnie nationale israélienne, Mékorot. Les Palestiniens doivent non seulement payer l'eau de leur puits, mais surtout l'administration leur interdit d'en augmenter le débit et d'en construire de nouveaux. Le développement des cultures irriguées a été freiné. En 25 ans, les superficies cultivées en Cisjordanie ont été divisées par quatre, passant de 26 à 6 %. Dans la bande de Gaza, la surexploitation des ressources a fait monter le taux de sel dans l'eau, la rendant impropre à la consommation.

L'occupation des territoires a conduit les paysans palestiniens à développer les cultures pluviales (blé, orge) mais aussi toutes celles qui trouvent un débouché dans la transformation locale, comme l'olivier (huile et savon), les légumes d'hiver (conserves)... Parallèlement, le comité des hydrauliciens palestiniens a contribué à accroître les disponibilités en eau pour les paysans: création de citernes, de retenues d'eau; remplacement de l'irrigation de surface par des techniques économes en eau (aspersion et goutte à goutte).

Pendant la période de l'intifada (voir encadré p. 16), de nombreuses coopératives et comités locaux, appuyés par les réseaux d'entraide des ONG, se sont créés dans les territoires occupés. Le comités palestiniens d'entraide agricole, réunis dans le Parc (1) travaillent à la formation professionnelle, notamment des femmes, à la mise sur pied de groupements de producteurs et d'activités de préparation alimentaire...

Marie-Claude Al Hamchari *(extraits d'un texte)*

Ingénieur à l'INRA, Institut national de recherche agronomique, département économie et sociologie. 65 bd de Brandenbourg, 94205 Ivry-sur-Seine cedex. Tel 01 49 59 69 00. E-mail: hamchari@ivry.inra.fr

1. Palestinian agricultural relief comittees, PO Box 25128, Shu'fat, Jerusalem, Israël.
Tel (972 2) 831 897. Fax (972 2) 831 896.
Leur rapport d'activités pour 1995 est disponible sur demande à l'Inter-Réseaux.

Les "Africains de France"
artisans du développement

Depuis la fin août, les "sans papier" de l'église Saint-Bernard à Paris ont mis sous les feux de l'actualité les questions de l'immigration. Le trouble à la suite de l'épilogue de cette "affaire" a été profond dans l'opinion publique africaine et française. Cet épineux dossier a, au moins, eu le mérite de faire apparaître le rôle important joué par les associations d'immigrés africains dans le développement de leur village, de leur région. Grain de sel *a rencontré des responsables de ces associations ainsi que des personnes accompagnant leur démarche. Pour ouvrir un débat qui aura lieu le 20 novembre à Paris.*

Quand la France demandait de la main d'œuvre...

"Les ressortissants des deux villages Diataya et Salamou ont commencé à émigrer en France vers 1960, au début de l'indépendance. A ce moment, il n'y avait pas de sécheresse au Mali, ni de problème de carte de séjour pour les ressortissants des anciennes colonies françaises (...). Avant l'indépendance, il y avait surtout des migrations en Afrique; ainsi, les jeunes ouvriers agricoles originaires de diverses régions de l'Afrique venaient passer la saison des pluies au Sénégal, pour y cultiver l'arachide, d'autres faisaient le commerce dans les villes. Après l'indépendance, il y a eu une campagne d'opinion dans les diverses régions: "La France demande la main d'œuvre africaine, c'est notre pays et nous avons une histoire commune avec elle". Ainsi, une partie de la jeunesse rurale africaine est venue en France, pour y travailler comme ouvriers dans les usines. A ce moment, la production d'arachides n'était plus rentable pour les petits paysans traditionnels.

Nous sommes venus en France par bateau, au départ de Dakar ou Abidjan, vers Marseille ou Bordeaux. On ne nous demandait que la carte d'identité nationale. Dès notre arrivée en France, nous nous sommes regroupés pour garder nos traditions sociales, et pour notre protection en général; nous accueillions les nouveaux arrivants, les aidions à trouver du travail et un logement. Nous cotisions pour la nourriture, mais ceux qui n'avaient pas de travail ne cotisaient pas..."

Extraits d'un texte de l'URDSRF (voir p. 14).

« *De sources proches de la Délégation des Maliens de l'extérieur, on avance le chiffre de 3,5 à 4 millions de nos compatriotes vivant à l'étranger. Les chiffres disponibles datent d'une dizaine d'années. A côté de ces zones de forte concentration comme la France, le Gabon ou la Côte d'Ivoire, il existe une population mouvante transfrontalière entre l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Ouest.*" Cet extrait d'un article récent du Républicain, de Bamako, témoigne de l'ampleur des migrations malienne. Ce vaste pays compterait plus du quart de ses "nationaux" hors du Mali. Une bonne partie des migrants sont d'ailleurs issus de la vallée du fleuve Sénégal, une région à cheval avec deux autres pays, Mauritanie et Sénégal.

La famine du début des années soixante-dix au Sahel est passée par là: pour survivre, il fallait partir! La France, ainsi que certains pays d'Afrique, avaient alors besoin d'une main d'œuvre nombreuse et peu qualifiée. L'appauvrissement général d'un côté, des économies en pleine expansion de l'autre: ainsi prirent naissance les grandes migrations du Sud vers le Nord, ainsi qu'entre pays africains (voir p. 24).

▼ "Celui qui ne souffre pas à l'étranger..."

Mais ce vaste déplacement de population, avec toutes ses conséquences dramatiques pour la région, n'aurait jamais été possible sans un autre élément: la culture du voyage très forte parmi l'ethnie principale de la région. Depuis l'éclatement de l'empire du Ghana au XIII[e] siècle, les Sarakolés - ou les Soninkés - ont developpé lecommerce, notamment avec le nord de l'Afrique. Voyageurs, les Soninkés n'hésitent donc pas à franchir les frontières. Oudiary Makan Dantioko, fin connaisseur de ce peuple, cite cette formule des Soninkés: "*Celui qui ne souffre pas à l'étranger ne peut pas s'enrichir dans son propre pays.*" (1).

Dans les années soixante-soixante dix, des milliers de jeunes hommes de cette région se sont installés notamment en France pour y travailler. Ils vivaient souvent dans des conditions misérables (voir ci-contre). Ils étaient sûrs d'une chose: dans quelques années, un cousin ou un frère viendrait les remplacer et eux rentreraient au village, avec une petite fortune, fonder une famille et aider la région à se sortir de sa misère.

▼ Rentrer au village?

A de rares exceptions, le scénario ne s'est pas réalisé. La France, qui officiellement souhaite arrêter l'immigration de main d'œuvre, n'autorise plus la rotation familiale. La crise économique a d'abord frappé les salariés les moins protégés, les moins qualifiés, mettant au chômage de nombreux immigrés. Fallait-il rentrer au pays, comme les y encourageaient les gouvernements français, avec une promesse d'aide à la réinsertion? Pas évident lorsque les poches sont vides, lorsque les retours en France deviennent ensuite impossibles et surtout lorsque les possibilités de travail dans le pays d'origine sont très faibles. Alors, la plupart d'entre eux sont restés en France.

Puisque le "transitoire" risquait de durer vingt ou trente ans (jusqu'à la retraite parfois), autant s'organiser pour ne plus vivre dans le précaire. Des immigrés, souvent brillants ouvriers, ont commencé à apprendre le français, à s'engager dans des associations et syndicats. Certains ont eu un rôle lors des grandes grèves entre 1975 et 1985 dans l'automobile, la sidérurgie...

Pour autant, les ressortissants

d'Afrique subsaharienne ne se sont pas détournés de leur terre. Bien au contraire ! Sous la pression des difficultés quotidiennes mais aussi par souci d'efficacité, les Africains se sont réorganisés. Deux faits y ont fortement contribué. D'abord, leur intégration dans la société française a progressé lorsque, à partir de 1981, le droit à une carte de séjour de dix ans (sous réserve de respecter certaines conditions) et surtout la possibilité de créer des associations "d'étrangers" ont été votés par le Parlement français.
Deuxième fait : retournant régulièrement dans leur région pour un mois ou deux de vacances, les immigrés ont constaté que les puits construits grâce à leur envois d'argent, ne suffisaient pas à sortir la région de la misère. Mais pour mettre en place des systèmes d'irrigation adaptés, des dispensaires, des écoles, il leur fallait des appuis techniques et surtout une vision plus globale des besoins des populations locales.
Organisés dans des associations, mieux reconnus dans leur foyer par les élus municipaux, les Africains de France construisent peu à peu des projets plus ambitieux. Les leaders, souvent jeunes, de ces associations doivent convaincre tous leurs compagnons, écouter longuement les avis mesurés des Anciens et les associer à une dynamique, jugée parfois trop audacieuse. Toute cette démarche a exigé, et exige encore, la formation des membres des associations, des négociations avec les villages : le GRDR, Groupe de recherche et de développement rural (voir p. 16) a joué un grand rôle sur tous ces plans.

▼ S'associer à plusieurs

Actuellement, plus de deux cents associations inter-villages seraient en lien avec la vallée du fleuve Sénégal, certaines d'entre elles regroupant plusieurs villages. *"Il n'est plus possible de faire du développement tout seul, chacun dans son coin, explique Haroua Kebe. Les associations se rendent compte qu'il faut s'associer à plu-*

Une vie d'immigrés à Paris

Fofana Doulo (à gauche) **et Hadyetou Diawara dans le foyer Marc Séguin, à Paris**

On les rencontre un soir dans un foyer de travailleurs immigrés du 18e arrondissement de Paris. Fofana Doulo habite ici depuis des années. Son ami Hadyetou Diawara réside dans un autre foyer en région parisienne.
Boully, dans la région de Guidimaka (Mauritanie), c'est leur village. Là où ils sont nés et ont grandi, de là où ils sont partis pour la France. C'est toujours vers Boully que vont leurs pensées. Là où ils envoient chaque mois de l'argent. C'est là encore que, la retraite arrivée, ils comptent bien finir leurs jours. Boully, c'est toute leur vie.
Leur vie, pourtant, ils en auront passée une bonne partie en France. *"J'ai quitté Boully en 1969 pour travailler à Dakar, explique Fofana. Je suis arrivé par bateau en France, à Bordeaux, en 1972. L'aîné de ma famille était venu deux ans plus tôt. Nous les Soninkés, nous sommes des voyageurs"*. Voyager n'est pas un loisir, encore moins un luxe. Une nécessité ! *"Mes parents étaient agriculteurs à Boully, explique Fofana. Si à l'époque nous avions eu un avenir dans cette région, croyez moi, nous ne serions pas là"*.

Là, comme ils disent, ils ont appris à vivre, souvent pauvrement. *"Dans le foyer à Paris où vivait mon frère, raconte pour sa part Hadyetou, j'ai eu un grand choc en voyant dans quelles conditions ils vivaient."* Rares sont les travailleurs immigrés qui, dans les années 1970, expliquaient comment on vit dans un foyer (1). Cette attitude de fierté, de pudeur a créé bien des malentendus. Au pays, on pensait que l'immigré vivait dans l'abondance, "comme les Français" (2)...
Les premières années, Fofana et Hadyetou passent sans problème d'une entreprise à l'autre. Ils apprennent à lire et à écrire, suivent des cours du soir. Confrontés à des conditions difficiles ("il fallait voir le nombre d'accidents du travail parmi les 350 ouvriers", se souvient Fofana), ils deviennent militants syndicaux. *"Grâce à nos luttes, le salaire horaire a doublé en quelques années"*, raconte, non sans fierté, Fofana.

La vie suit son cours, entrecoupé de voyages d'un ou deux mois au pays, de contacts avec des responsables associatifs français, de périodes de chômage, mais aussi de démarches avec l'Omi (3) pour faire venir une des femmes restées au pays (tous les deux sont polygames) ou pour renouveler leur carte de séjour. Dans les années quatre-vingt, la communauté de Boully en France (environ 250 hommes) décide de répondre au besoin d'une pharmacie villageoise. Une cotisation mensuelle de 5 F est décidée. Un dispensaire, une maternité et d'autres équipements suivront...

L'AVPDCB (4) est créée notamment pour *"travailler avec des ONG, des mairies"*. Présents dans un foyer d'Aubervilliers, des habitants de Boully nouent un contact avec la municipalité. En 1994, une charte est signée entre Aubervilliers et l'AVPDCB, donnant plus d'ampleur au développement de Boully - dont la population a presque doublé en vingt ans. Appuyés par le GRDR, ils avancent jour après jour. Avec la conviction que *"si on perd la terre face à l'érosion, le village sera abandonné"*.

N.B.

1. Certains de ses foyers ont été profondément rénovés, d'autres sont restés dans un état déplorable. Un débat très vif existe en France entre ceux qui souhaitent résoudre le problème en supprimant petit à petit les foyers et ceux qui pensent que ce mode de vie communautaire est à préserver sous des formes nouvelles (foyers de taille plus réduite, meilleure intégration dans les quartiers...).
2. Lire le témoignage de Moussa Para Diallo dans son livre (voir page 6), qui explique très bien comment il a découvert la vraie vie de ses amis guinéens dans un foyer.
3. Office des migrations internationales (organisme dépendant du gouvernement français).
4. Association villageoise pour le développement communautaire de Boully, rattachée à l'Union des associations du Guidimakha en France, UAGF, c/o Sébo Camara, 75018 Paris. Voir p. 17 l'article sur une autre association.

sieurs sur certaines actions." Ce Sénégalais, originaire de Sinthiou-Dioye (département de Backel), est le président du Réseau des associations pour le développement de la vallée du fleuve Sénégal (voir ci-contre).

"*Les Maliens en situation régulière sont des agents de développement*", a affirmé le ministre de la Coopération Jacques Godfrain (2) lors d'un voyage "délicat" à Kayes. Les associations d'immigrés peuvent espérer une collaboration plus forte avec le ministère. Encore faudrait-il que les désaccords, les incompréhensions disent certains, entre les deux parties soient résolues.

L'idée de monter un fonds de cofinancement, est au point mort. Sur le papier, c'est simple: ce fonds, alimenté par chacune des parties, servirait à lancer des projets dépassant le cadre du village. Mais il y a un grand pas à faire... qui reste à faire. Entre les uns et les autres, la différence d'approche est importante.

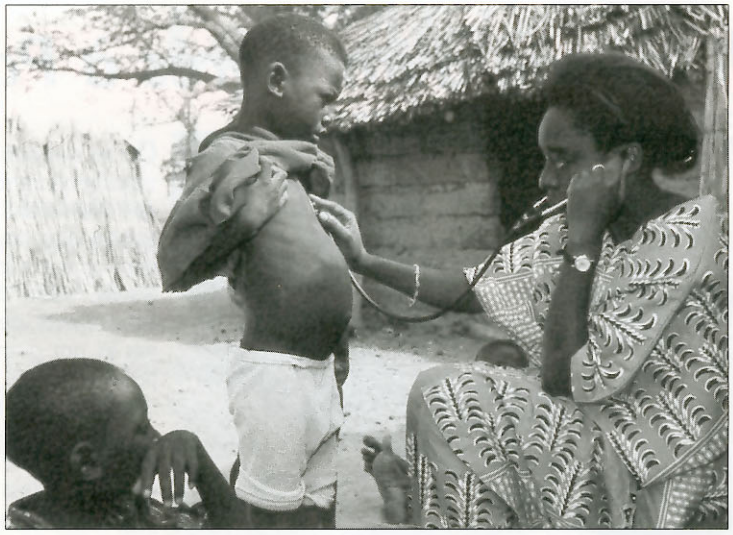

L'argent des "Africains de France" a souvent servi à financer des équipements de santé. Consultation à Niakhar, au Sénégal.

Effet pervers de l'argent des émigrés

Au ministère de la Coopération, on continue à privilégier la piste du retour au pays pour les volontaires (3). Le programme "Développement local, migration" (4) permet de les accompagner pendant un an pour leur réinsertion, avec une enveloppe financière et un suivi technique. Concernant la proposition d'un fonds de péréquation, le ministère insiste sur la nécessité de "*s'engager sur des projets transversaux*", ce que le Réseau ne proposerait pas, selon lui... Le ministère affirme aider, via ses financements aux organisations de solidarité, les associations d'Africains. Une position que les associations interprètent comme un refus de les reconnaître officiellement...

Concernant leurs rapports avec les gouvernements africains, rien n'est simple. "*On est trop souvent regardé en chiens de faïence, comme des opposants potentiels*". Et puis, les relations avec les "villageois du village" ne sont pas toujours aussi évidentes. Comme le reconnaissent certains, l'habitude de voir l'immigré revenir distribuer son argent lors de ses vacances, est devenue une obligation. Comment obtenir alors un engagement effectif des populations locales autour des projets? Certains mettent en garde contre l'effet pervers de l'argent des immigrés, qui pourrait développer des formes d'attentisme et de passivité.

Cependant, comme le souligne Samba Sylla, membre de l'URDSR et permanent du GRDR, "*sur place, on voit des groupes de femmes, des jeunes qui montent des GIE pour redynamiser les villages*". Il est donc possible que, dans les années à venir, des relations basées sur le partenariat vont se construire entre ceux que l'immigration a (provisoirement?) séparés ■

Noël Bouttier

Journaliste, responsable de rédaction de Grain de sel

1. Cité par le journal français *Libération*, 22 août.
2. Rapporté dans le journal français *Le Monde*, 26 septembre 1996.
3. Il faut pour cela avoir un titre de séjour en cours de validité. Le sort des "sans-papiers" expulsés est de la responsabilité du ministère de l'Intérieur.
4. Renseignements auprès du service d'appui et de réflexion, 20 rue Monsieur, 75007 Paris. Tel 01 40 05 61 23.

Un débat public

Le Groupe de recherche et de développement rural (GRDR), le Réseau des associations africaines pour le développement de la vallée du fleuve Sénégal et l'Inter-Réseaux proposent une rencontre-débat sur ces questions. Elle aura lieu le mercredi 20 novembre de 18 à 21 heures à l'Institut national agronomique de Paris-Grignon, 20 rue Cl. Bernard, Paris 5e, métro Censier-Daubenton. Programme disponible à l'Inter-Réseaux, début novembre.

Le GRDR

"*Participer au développement de la région d'origine des travailleurs immigrés sahéliens en France*". Créé en 1969, le GRDR s'est rapidement centré sur cet objectif. Il intervient dans des domaines variés (santé, agriculture, éducation...). Sa priorité est d'aider les intéressés, immigrés et villageois, à acquérir des données permettant de mener à bien leurs projets.

Le GRDR emploie une cinquantaine de personnes. Il intervient en France et en Afrique dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal et en Casamance. Ses actions sont financées par les ministères français de la Coopération et des Affaires sociales, l'Union européenne, par des ONG françaises ou suisses, ainsi que par des collectivités territoriales.

Il est partenaire du Centre d'échanges et de formation pratique

BP 09, Bakel, Sénégal. Tel (221) 83 51 60. Fax (221) 83 52 22.

Avec la Coordination des animateurs du développement, le GRDR propose les "samedis du développement" (*). Des carnets en français, pulaar et soninké sont disponibles (10 F).

(*) Les associations de développement face à la décentralisation, le 16 novembre.

20 rue Voltaire, 93100 Montreuil, France. Tel 01 48 57 80. Fax 01 48 57 79 75. En Afrique: villa n° 4459, Sicap Amitié III, BP 5001, Dakar, Sénégal. Tel (221) 25 86 12. Fax (221) 25 86 13.

Le Réseau des associations pour le développement de la vallée du fleuve Sénégal

Constitué en 1993, à la suite d'une étude et d'un colloque "Immigration et développement" organisé par l'Institut Panos et des associations inter-villageoises, le Réseau regroupe actuellement huit fédérations de deux cents associations villageoises du Mali, du Sénégal et de la Mauritanie. Il appuie les associations de base pour "sortir de l'isolement et du repli sur le village d'origine, afin de s'inscrire dans la globalité des problèmes".

3-9 rue Marc Séguin, 75018 Paris. Tel 01 46 07 11 42.

"Le développement ne peut se faire sans nous"

Boulaye Bidanessy travaille en France depuis 1963. Il est président d'une association en lien avec son village natal. Avec Samba Sylla, membre de l'URDSR (1), il explique ses objectifs, ses actions et ses projets.

Pouvez-vous nous présenter la région du Mali dont vous êtes originaire?

C'est la région de Diombokhou, près du lac Magui. Nos deux villages, étroitement liés, Diataya (3000 habitants) et Salamou (200 habitants), sont situés à 60 km au nord-est de Kayes. Diataya compte trois quartiers soninkés et deux peuls. Les activités agricoles sont très diverses (moutons, chèvres, vaches; maïs, mil, d'arachide, coton et haricots en saison des pluies; maraîchage en saison sèche).

Depuis trente ans, comment s'est organisée la solidarité avec Diataya et Salamou?

Dès le départ, les villageois présents en France ont créé une caisse de solidarité pour aider les personnes malades ou accidentées parmi nous, pour les rapatrier éventuellement au pays. Chacun d'entre nous envoie aussi de l'argent à sa famille.

En 1966, deux responsables de la communauté présente en France ont proposé de financer la construction d'une mosquée. A l'époque, la cotisation avait été fixée à 200 FF par an. La mosquée a été ouverte deux ans plus tard. Avec la sécheresse du début des années soixante-dix, l'eau est devenue non potable. Chaque quartier de Diataya et Salamou s'est mobilisé pour construire des puits que nous avons financés.

Pourquoi avoir créé une association?

Après l'expérience des puits, nous avons lancé un débat au sein de la communauté. Nous avons lu des journaux, écouté la télé et la radio. Notre conclusion a été celle-ci: le développement ne peut se faire sans nous. Nous avons rencontré les deux cents ressortissants de Diataya et de Salamou. Chacun des sept foyers de région parisienne, où nous sommes présents, a désigné deux délégués pour participer à un bureau provisoire. Le 12 août 1984, l'assemblée générale a décidé la création d'une association avec une cotisation annuelle fixée à 600 FF.

Vos actions concernent surtout le volet éducation. Pourquoi?

En 1984, trois priorités avaient été retenues: l'agriculture, la santé et l'éducation. L'agriculture nous intéressait car nous en sommes tous issus. Mais aucun d'entre nous n'avait fait d'études agricoles et on n'aurait pas pu maîtriser les projets. Concernant le centre de santé, nous n'avions pas de professionnel formé dans le village, capable de bien comprendre la façon dont les gens réagissent. Autre raison: il existait déjà deux centres de santé dans les villages voisins. Nous avons donc choisi de financer entièrement la construction d'une école de six classes (2). Nous avons eu l'accord du ministère de l'Education nationale au Mali (qui prend en charge maintenant trois des six enseignants). Le salaire des trois autres enseignants est pris en charge par l'UDSR et l'association

Comment se passent vos relations avec le village?

Au village s'est constituée, sur nos conseils, une association avec qui nous sommes en relation permanente. Lorsque l'un d'entre nous retourne au pays, il participe à ses activités. Mais c'est le président de l'association locale qui convoque les réunions. Nous ne sommes pas les patrons. Les gens du village nous ont par exemple suggéré de les aider à créer un magasin coopératif (3). Chaque membre de notre association peut de France passer des commandes pour sa famille restée au village.

Sur la question de la participation des villageois, nous avons un débat avec eux. Nous pensons qu'ils ne peuvent pas payer une cotisation. En revanche, les 1300 personnes imposables des deux villages pourraient contribuer, par exemple, à hauteur d'un moud (4). A l'avenir, nous souhaitons seulement compléter le financement des projets■

Recueillis **par N. B.**

1. Union des ressortissants diatayens et salaméens résidents en France (URDSR), 12 rue Guillands, 93100 Montreuil.
2. Le coût de la construction de cette école, inaugurée en novembre 1989, a été de 25 millions de Fcfa. 433 enfants scolarisés en primaire.
3. Ouvert en mai 1993 (coût 1,5 million de Fcfa)
4. Un moud équivaut à 3,5 kg de riz.

QUELQUES LIVRES...

SUR LES QUESTIONS DE DÉVELOPPEMENT

■ Institut Panos. ***Quand les immigrés du Sahel construisent leur pays***, éditions L'Harmattan, 1993.
Outre le compte-rendu du colloque "Immigration et développement du Sahel" (juin 1992), cet ouvrage contient une synthèse de l'étude du socio-anthropologue Christophe Daum (Panos) sur le rôle des associations dans le développement de cette région.

■ Philippe Lavigne Delville, ***La rizière et la valise***, éditions Syros, 1991. Avec un sous-titre parfaitement explicite: "Irrigation, migration et stratégies paysannes dans la vallée du fleuve Sénégal".

SUR LES MIGRATIONS ET LA VIE QUOTIDIENNE

■ Ahsène Zehraoui, ***L'immigration: de l'homme seul à la famille***, Ciemi, 46 rue de Montreuil, 75011 Paris - L'Harmattan, 1994, 95 FF. Une analyse de l'évolution de migrations "tournantes" au départ, devenues "de peuplement".

■ Xavier Vandromme, ***Vieillir immigré et célibataire en foyer***, Ciemi - L'Harmattan, 1996, 95 FF.
Le cas de la résidence sociale du Bourget en Seine-Saint-Denis.

■ Rapport du groupe de travail interministériel – rapporteur: Jacques Barou–, ***L'immigration en France des ressortissants des pays d'Afrique noire***, Secrétariat général à l'Intégration, 83 avenue Foch, 75016 Paris, 1992.
Une somme d'informations et de chiffres précieux sur toutes les dimensions de l'intégration. Avec des propositions audacieuses: *"Rechercher des formules permettant à la vallée du fleuve Sénégal de disposer toujours d'une présence constante de migrants en France en échange de leur acceptation d'un plus grand contrôle des flux"*.

Entre Paris et Tambacounda...

Quel est lien entre les parcours des émigrés et les dynamiques associatives dans les villages? Réflexion à partir d'entretiens (1) avec des ressortissants du Sénégal

B.S. est parti pour l'Europe vers 1971, date de début de la sécheresse selon lui (2). A son premier retour, en 1974-1975, il a acheté les premiers outils de culture attelée à Tambacounda, dans un magasin d'État. Puis sont venues les années 1984 à 86, où l'association intervillageoise de Diyabougou s'est créée et a entamé un programme de réalisations, dont une banque de céréales. En 1989, B.S. rentre avec un projet: *"Je cultive du mil, du maïs, de l'arachide et je construis un magasin; quand j'ai récolté, je mets tout dans le magasin; je garde jusqu'à la saison des pluies et là, je vends aux habitants avec un bénéfice"*.

Certains ressortissants sont déçus par la vie associative de leur village d'origine en voie d'essoufflement

Les choses ne se sont pas passées comme il l'imaginait. Y a-t-il eu un désaccord, un décalage avec des partenaires administratifs et non gouvernementaux sur lesquels il comptait? Y a-t-il eu une concurrence avec d'autres projets comparables? B.S. n'en dira pas plus. Toujours est-il qu'après sept ans au village, il est revenu en région parisienne en 1996. Maintenant, les économies qu'il compte réaliser ne seront plus destinées à l'agriculture mais plutôt au commerce et à la construction de maisons à Tambacounda qui seront louées. Pas besoin, dans ce cas, d'obtenir l'aval d'un partenaire...

M.S. est arrivé en France en 1963. Lorsqu'il évoque l'évolution de la vie au village depuis trente ans, il ne parle pas d'association d'habitants. En revanche, il cite celle des ressortissants, créée tout dernièrement mais, aui, dans les faits, fonctionnait de longue date. Les cotisations des membres ont été investies dans un moulin à mil, une mosquée et les fournitures scolaires lors de l'ouverture d'une école. M.S. nourrit-il des projets pour le retour au pays? Après 30 ans d'activité chez Citroën, la retraire doit bientôt arriver. Comme ses enfants n'auront vraisemblablement pas le même parcours migratoire que le sien, il songe pour eux à une activité rémunératrice au pays. Une fois rentré au pays, M.S. aura tout le temps de la mettre en place.

Plusieurs ressortissants d'un autre village semblent avoir gardé un souvenir déçu d'une dynamique associative, apparemment essoufflée semble-t-il. Pourtant, si des GIE, de jeunes, notamment, se créent aujourd'hui avec des projets très divers, les débats des débuts de l'association, voici dix ans, y sont sans doute pour quelque chose.

Les émigrés, quant à eux, situent plutôt leurs projets personnels dans un cadre urbain, celui de Tambacounda (gestion d'une salle culturelle, taxi, ambulance, commerce de pièces détachées auto et moto...). Le village ne semble plus constituer un cadre satisfaisant pour l'avenir. "Je ne peux pas m'y investir; ça ne marchera jamais", dit l'un d'eux. Le bilan des réalisations les a rendus plus prudent. Ils hésitent désormais à présenter leurs projets devant une grande assemblée. "A quoi ça sert de parler tant qu'on n'a pas les moyens?".

Venu d'un village voisin qui n'a pas connu une telle vie associative, K.S. a été, en France en contact avec de futurs animateurs villageois qui avaient reçu une longue formation au GRDR avant leur retour au pays. Pour sa part, il a des tas de projets pour ses vacances au village: essais de conservation de fourrage, construction des citernes pour conserver l'eau de pluie. Il a le désir de transmettre à ses enfants son espoir dans l'agriculture. Il aimerait que plus tard ses enfants – son aînée, 12 ans, vit en région parisienne – fassent des études supérieures agricoles. Les enfants se laisseront-ils convaincre?

S.W., quant à lui nous éclaire sur le sens d'une rupture dans la trajectoire d'un émigré. Père de famille, sa vision des choses a bien changé par rapport à celle qu'il avait vingt ans plus tôt. Au début des années quatre-vingt, tout juste arrivé en France; les contrats d'interim étaient confortables et réguliers; ses préférences allaient vers les boîtes de nuit et les grosses motos. Puis, la crise s'accentuant, les possibilités de faire des économies se sont amenuisées. En 1991, S.W. a eu un premier enfant; en 1994, un deuxième. Maintenant, il aimerait bien réunir les fonds nécessaire pour lancer une épicerie – avec un service de livraison – entre Tambacounda et son village...

Ces trois entretiens avec des émigrés semblent ne pas laisser apparaître une influence décisive des dynamiques associatives locales sur leurs projets personnels (3). Les motivations qu'ils invoquent sont plutôt liées à des perspectives économiques, à des contraintes sociales et familiales. Il ne s'agit pas de nier l'intérêt d'un tel mouvement associatif au village mais de bien prendre la mesure de la « fracture sociale » (4) qui se produit à partir du moment où l'Africain travaillant en France découvre d'autres possibilités économiques ■

Philippe Sahuc
Ancien secrétaire technique du réseau GAO, chercheur indépendant, 8 imp. Féval, 31500 Toulouse

●●●

1. Etude réalisée à la demande du Club du Sahel, 2 rue André Pascal, 75775 Paris cedex 16.
2. Plusieurs des émigrés interrogés ont situé le début de la sécheresse à des dates différentes, ce qui peut s'expliquer par des différences régionales. La date retenue coïncide souvent avec leur départ vers la France. Le climat a-t-il été un point si déterminant ?
3. J.-P. Prod'homme, P. Sahuc, S. Snrech, A.-S. Primaux, *Des conditions d'émergence, de fonctionnement et de pérennité des groupements villageois au Sénégal*, Ministère français de la coopération, 1987, 102 p.
4. En France, la fracture sociale désigne une évolution vers « le bas » de certaines populations économiquement exclues. En Afrique, un tel mouvement vers « le haut » s'observe ici ou là. Il pourrait produire le même décalage.

Riz amer au Sénégal

Dans la région du Wallo, au nord ouest du Sénégal, la filière du riz est dans une passe difficile: endettement des producteurs, conflit avec le Crédit, aléas climatiques... Réactions de deux témoins, un Français et un Sénégalais sur un dossier "chaud".*

L'histoire commence en 1985 avec la nouvelle politique agricole. Elle consacre le désengagement de l'État, notamment pour la fourniture à crédit des semences et des intrants. Dans le village de Ronkh, à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Rosso, au bord du fleuve Sénégal, les paysans font du maraîchage, de l'élevage, des céréales et surtout du riz sur des surfaces irriguées. La libéralisation des marchés a contribué à la désorganisation de la filière riz sénégalaise, laquelle ne peut faire face à la spéculation et à la concurrence du riz importé.

En 1987, la Caisse nationale de crédit agricole du Sénégal (CNCAS) s'implante dans la région de Saint-Louis, en obligeant les paysans à se constituer en Groupements d'intérêt économique (GIE) pour accéder au crédit. Il s'en crée de nombreux, d'autant que la réalisation de deux barrages (Diama et Mamantali) offre la possibilité de cultiver de nouvelles terres avec la perspective d'intensifier et de diversifier les productions...

Et pourtant, la mise en culture d'une nouvelle zone de production de riz, le divol, se solde, pendant l'hiver 1990, par un échec complet. Principale raison: le mauvais fonctionnement de la station de pompage - et donc le manque d'eau. Pour la première fois, l'ensemble des GIE, réunis en coordination, se trouve en situation de non-remboursement, avec une dette à la CNCAS de 360 millions de Fcfa.

Avant, on effaçait la dette

La situation s'aggrave lorsque le Crédit refuse un moratoire de trois ans. Appliquant la politique de "croissance zéro", il décide de ne plus octroyer de crédit aux paysans en difficulté: plus de crédits pour ceux qui ne remboursent pas à 100 %. Les riziculteurs imaginent alors des procédures de contournement pour continuer à travailler... C'est ainsi qu'une société accordera aux paysans certains intrants à crédit. Mais son succès sera bien éphémère...

Les paysans ayant la certitude de ne pas pouvoir rembourser à 100 % commencent à vendre leur production au marché parallèle. La banque ne reçoit plus rien sur des comptes débiteurs, mais les paysans ne peuvent pas pour autant acheter des intrants. Résultat: une baisse des superficies cultivées et des rendements.

Ce tableau serait incomplet si on ne mentionnait pas les autres raisons de la débâcle du Wallo. Il faut d'abord reparler des effets déstabilisants pour les riziculteurs de la dévaluation de 50 % du Fcfa en janvier 1994. Ils espéraient une hausse substantielle des prix du riz qui s'est limitée à 6 %. Dans le même temps, leurs charges progressaient de 46 %! De plus, les fonds mis à disposition des paysans ou des organisations professionnelles agricoles n'ont pas toujours été bien gérés. L'État les a habitués à effacer la dette...

Enfin, les récoltes ont été considérablement endommagées par les oiseaux des parcs se trouvant à proximité. On estime le taux de sinistre pour la campagne de contre-saison chaude 1995 entre 56 et 90 %. La culture de contre-saison pose d'ailleurs la question du choix variétal: la variété la plus utilisée (IKP) favorise la présence des oiseaux alors qu'une variété à cycle long, de type Jaya, expose les plantes aux pluies précoces... Pour résoudre ce dilemme, un rapprochement avec la recherche est nécessaire.

Au cours de l'été, des négociations avec le gouvernement sénégalais ont permis certaines avancées, comme la détaxation du matériel agricole importé, la diminution des taux d'intérêt du Crédit agricole, la taxation du riz importé (entraînant une manifestation des commerçants), la réorganisation de l'approvisionnement en intrants.

Dans un climat de crise, les producteurs qui n'ont pas tout à fait réussi à s'entendre en 1996, souhaitent trouver les conditions d'une vraie relance de la riziculture en 1997 via leurs organisations professionnelles nationales et ainsi redonner vie à la filière du riz■

Djibril Diao et Pierre Charbonnier

(*) Djibril Diao est membre de l'Amicale du Wallo (Ronkh, Sénégal) et Pierre Charbonnier de l'association Agriculteurs français et développement international (Afdi) en Seine-et-Marne (Maison de l'agriculture, 418, rue Aristide Briand, 77350 Le Mée sur Seine, France).

Le cycle infernal de l'endettement

En règle générale, le paysan emprunteur doit faire un apport personnel de 15% pour les intrants et de 20% pour les équipements. Or, en riziculture, les investissements sont lourds pour l'aménagement des terres, avec une mécanisation peu maîtrisée. Les taux "normaux" sont de 18%, avec des échéances courtes de six à neuf mois, conditions difficiles à respecter pour des riziculteurs qui ne maîtrisent pas la commercialisation du riz. Plus grave, ceux qui ne disposent pas d'autofinancement empruntent à leur fournisseur. Celui-ci applique un intérêt de 3 à 5 % sur la totalité des sommes empruntées.

L'organisation de la collecte, du transport, de la transformation et de la commercialisation du riz pénalise également les paysans. Les camions chargés sont immobilisés plusieurs semaines avant le déchargement, occasionnant des pertes jusqu'à 12% sur les secos (lieux de stockage du riz). De plus, le paiement du riz avec beaucoup de retard conduit la CNCAS à appliquer des pénalités de retard aux producteurs.

Note de la rédaction: seuls les titres, le chapeau (l'introduction du texte en caractère plus important) et les intertitres sont de la responsabilité de la rédaction. Les éventuelles modifications du texte initial sont approuvées par les auteurs.

RITA
Terres arides

"Favoriser l'échange d'informations entre agents de base ; valoriser leurs expériences ; publier et disséminer l'information sur les bonnes et mauvaises pratiques de développement" Ce sont quelques uns des objectifs du Réseau d'information des terres arides (Rita). Rita compte plus de 1500 membres, présents dans 26 pays en Afrique. Ses domaines d'action sont très larges : Rita s'intéresse aussi bien aux questions d'approvisionnement en eau, de sida, de gestion de terroir ou d'information à la base. Il édite trois fois par an *Boabab*, un bulletin de liaison qui donne des informations sur les actions entreprises et favorise l'expression de ses membres.

Dans le numéro 20 (juillet 1996), on trouve des articles très divers : "L'eau des sables dans les jardins du Zimbabwé", "Kalaméné : un journal pour l'animation rurale au Mali", "Autogestion du crédit par les analphabètes"... On trouve aussi des points de vue, des regards comme cet article "Le sage, son fils et les vaches" dans lequel un responsable d'association pastorale du Mali *"fait revivre les conseils d'un sage réputé qui prépare son fils à la transhumance des vaches"*. Un langage simple, de nombreuses illustrations et même des bandes dessinées rendent la lecture de *Baobab* très facile et proche des préoccupations quotidiennes des agents de développement.

A noter que Rita et l'Inter-Réseaux se sont associés, avec une dizaine d'autres réseaux, pour améliorer l'efficacité dans leurs activités. Un premier bulletin d'échanges a été publié en août ; trois autres sont en préparation. Une rencontre est prévue fin 1997 entre tous ces réseaux pour trouver des possibilités de collaboration.

Rita, casier postal 3, Dakar-Fann, Sénégal.
Tel: (221) 25 18 08. Fax: (221) 25 45 21.
E-mail: ritaalin@sonatel.senet.net.

DEUX NUMÉROS SPÉCIAUX
L'alimentation à l'affiche

Un Sommet international, ça sert d'abord à débattre des grands enjeux pour l'avenir (voir p. 8 et 9). Mais c'est aussi l'occasion de sensibiliser l'opinion publique à des questions qui, souvent, ne sont débattues que par des "experts". La presse d'information générale a un rôle à jouer pour toucher les citoyens, et ce dans tous les pays. En France, on peut déjà lire les numéros d'octobre de *Alternatives économiques,* intitulé "Nourrir le monde en 2010 : le défi alimentaire" et de *Nations solidaires*. Réalisé en collaboration avec le magazine de la CFDT (second syndicat français des salariés), il a pour titre : "Faim, le scandale permanent" avec en particulier un tour d'horizon des réalités de la malnutrition en Afrique, en Asie, en Amérique, en Europe et même en... France.

Alternatives économiques n° 141, 20 F
28 rue du Sentier, 75002 Paris. Tel 01 44 88 28 90.
Fax 01 40 28 58. E-mail: 101732.33@compuserve.com

Nations solidaires, 15 F. CFSI, 32 rue Le Peletier, 75009 Paris. Tel 01 44 83 88 50. Fax 01 44 83 88 79.

AFEP
Autopromotion féminine au Cameroun

L'Afep, Africa, femmes et progrès, est une organisation non gouvernementale pour l'encadrement et l'appui à l'autopromotion des populations démunies. Elles s'adresse en priorité aux femmes rurales et semi-urbaines. L'Afep a été créé par une équipe de neuf personnes, dont cinq "ménagères". Cette ONG emploie, en particulier, quatre animatrices et une coordinatrice.

La philosophie de l'Afep est de répondre à la demande des membres d'une communauté. Ses animatrices se rendent sur le terrain pour étudier leur situation. Elles s'appuient pour cela sur le livret intitulé *L'engagement de l'associé Afep*. Pour devenir associées, plusieurs conditions doivent être acceptées par les personnes :

- Suivre une formation dans tous les domaines où elles expriment des besoins
- Participer activement à la recherche des solutions à leurs problèmes
- Pendre en charge pour un tiers environ, en espèces ou en nature, les frais liés à la formation.

Au terme de deux ans de formation, un groupe de personnes octroie à la communauté un prêt avec un intérêt de 10 à 20 %. Un an après, le groupe peut prendre toute son autonomie en faisant appel à d'autres partenaires de son choix. Les domaines d'intervention de l'Apef sont très variés : gestion, animation et éducation civique ; santé et nutrition ; agriculture, élevage et environnement ; technologies appropriées...

Crédit photos • Couverture: Photo du Tchad, Christian Lévêque, Orstom • P. 5 : DR • P. 8 : Philippe Chevalier, Orstom • P. 10 : Olivier David • P. 12 : Joss Dray • P. 15 : Noël Monier • P. 16 et 18 : Yves Paris, Orstom • P. 19 : DR • P. 21 : Jean-Pierre Montoroi, Orstom.

Deux ou trois membres du groupe se forment lors de séminaires sur un aspect particulier. Ils sont ensuite chargés de transmettre leurs connaissances aux autres membres du groupe. Des animatrices se rendent à l'improviste dans les villages pour apprécier la réussite de cette démarche de formation.

Concernant les projets, les groupes élaborent au bout de deux ans un petit projet qu'ils financent à hauteur de 30 à 40 %. Le reste est accordé par l'Afep sous forme de crédits. Une fois remboursés, les prêts peuvent être dirigés vers de nouveaux projets, à condition qu'ils se situent dans la même région. Différentes réalisations ont ainsi pu être engagées : boutique villageoise, restaurant en ville, greniers communautaires (permettant de prêter des produits à des membres menacés par la famine), matériel agricole, case de santé... Incontestablement, ces initiatives favorisent les solidarités au sein du groupe. L'ouverture à d'autres réalités constitue également un objectif de l'Afep qui propose des échanges entre groupes du sud et du nord du Cameroun. Ces rencontres créent un véritable esprit de compétition, loyal et authentique, entre les délégués.

D'après des informations envoyées par Elisabeth N. Ngo Nounga et Stephany Kersten. Afep, BP 452, Maroua, Cameroun. Tel (237) 29 24 75. Fax (237) 29 29 11.

Chiffres en bref... en bref...

7,2 milliards de dollars (37 milliards de FF). Pour 95/96, c'est avec l'Europe que le FMI a l'encours le plus important. Suit de près le continent américain (6,3 milliards de dollars). L'Afrique, montrée du doigt, arrive loin derrière avec "seulement" 3,3 milliards de dollars d'en cours.

5,5% • 6%. En Afrique centrale et occidentale, la Banque mondiale table sur cette croissance en 1996. Elle souligne aussi que *"la dette extérieure reste plus que jamais une préoccupation majeure."*

14 pays du pourtour de l'océan indien ont créé une alliance économique Indian Ocean Rim (IOR). On y trouve des pays aussi différents que Madagascar, la Tanzanie, le Yémen, la Malaisie, l'Indonésie mais aussi... l'Australie. L'IOR espère beaucoup de la croissance des échanges entre l'Afrique et l'Asie.

7% de la production mondiale d'oléagineux vient d'Afrique. Ce continent couvre à peine la moitié de ses besoins. Chaque Africain consomme 5 kg de corps gras par an, soit la moitié de la moyenne mondiale.

10% du coût des politiques de lutte contre le sida est pris en charge par les gouvernements africains. Cette maladie représente un très grave cause de mortalité en Afrique. Les zones les plus touchées en Afrique sont l'Ouganda, le Rwanda, le Malawi, la Zambie et le Zimbabwe. En Ouganda, 7,5 millions de personnes seraient séropositives.

Sources: *Médias France Intercontinents (dépendant de Radio France International), 104 avenue du Président Kennedy, 75016 Paris.*

Syfia, Agropolis international, 34394 Montpellier cedex 5, France.

Journal du sida (numéro spécial Afrique), 132 pages, 100 F. A commander à Arcat-sida diffusion, BP 90, 75961 Paris cedex 20. Tel 01 43 66 25 41.

Des rencontres de proximité?

D'accord! Et si on essayait...

Après l'éditorial du n° 2 de Grain de Sel proposant des rencontres de proximité entre les membres de l'Inter-Réseaux, les réactions ne se sont pas fait attendre.

"*Je souhaite ardemment que la visibilité de l'IR soit renforcée sur le terrain, c'est-à-dire qu'il y ait plus de rencontres entre les membres du réseau qui vivent dans un même pays. Que la communication horizontale vienne compléter la communication verticale. La publication d'une liste d'adresse des membres serait un pas dans ce sens*" (Patrice Bigome Logo, Lolodorf, Cameroun).

"*J'approuve l'idée des réunions de proximité. Il appartient au bureau exécutif de l'IR d'officialiser tous ses membres afin qu'ils puissent se connaître, par exemple à travers des cartes de membres et d'une liste portant leurs noms et adresses*" (Djibril Thiandoum, Mbour, Sénégal).

"*Les échanges de proximité entre les membres du réseau appartenant à la même petite région seraient les bienvenus car que dire d'une structure qui se veut solide quand sa base est construite en argile*" (Alain T. Wamba Sogbou, Maroua, Cameroun).

"*Il faudrait que l'IR crée des centres de diffusion, d'information (journaux, documents sur les organisations paysannes) traduit dans différentes langues des zones qui feront à leur tour des "causeries-débats" sur tel ou tel thème choisi puis informeront l'IR concernant les souhaits des paysans*" (Julien Keita, Kourouza, Mali).

L'Inter-Réseaux... en quelques mots

Regroupant plus de 5000 personnes, dont les deux tiers en Afrique, l'Inter-Réseaux s'intéresse à toutes les questions de développement rural et de la coopération Nord-Sud. Il bénéficie du soutien du ministère français de la Coopération. Il a pour vocation de multiplier les lieux de débats entre tous ceux qui sont partie prenante du développement rural des pays du Sud. Grain de sel, le bulletin trimestriel de l'Inter-Réseaux rend compte de sujets d'actualités, de débats internes au sein de l'Inter-Réseaux et des enjeux importants pour l'avenir des milieux ruraux au Sud. Plus largement, la politique de publication permet de donner un large écho et de diffuser les résultats de réflexions et de propositions, visant à promouvoir de nouvelles politiques de coopération au développement rural.

La richesse de l'Inter-Réseaux est liée à la participation de chacun à ses activités: groupes de travail, réunions locales, rencontres régionales...

Pour rejoindre l'Inter-Réseaux, il suffit d'en faire la demande à son secrétariat, de remplir un questionnaire d'identification et surtout, d'apporter son "grain de sel" par l'envoi d'un article, d'une lettre ou de témoignage de ses activités en faveur d'un meilleur développement rural au Sud.

Ces témoignages montrent l'intérêt que vous portez à cette idée de réunions de proximité. L'annuaire de l'Inter-Réseaux que vous avez reçu en début d'année, peut déjà répondre au besoin de mieux se connaître localement. Il n'est sans doute pas toujours facile à utiliser et ne recèle pas forcément toutes les informations que vous souhaiteriez y trouver.

A titre expérimental, nous venons de sortir un annuaire des membres de l'Inter-Réseaux pour le Sénégal, avec une présentation par région. Ce document, facile d'usage, est envoyé à tous les membres du Sénégal. Il doit permettre de faciliter les échanges directs dans ce pays.

Dans les mois à venir, nous souhaitons faciliter vos travaux autour d'un thème à condition que cette proposition émane d'un groupe de membres de l'Inter-Réseaux. Notre objectif est de diffuser dans d'autres régions les débats que vous avez menés localement. De même, nous pouvons apporter à ceux qui veulent animer des réunions sur telle ou telle question, des éléments d'information issus d'autres expériences.

C'est dans l'échange et la circulation d'information pratiques pour le développement que pourront se forger de nouvelles manières de "faire le développement" ■

VIENT DE PARAÎTRE

"Les agricultures des zones tropicales humides"

Après trois ans de travail, neuf réunions et la contribution de plus de 150 personnes des réseaux Recherche-développement, Arbres tropicaux et GAO, le groupe de travail "Avenir des zones tropicales humides" vient de publier la synthèse de ses réflexions et propositions. Plus de 300 pages réunissent des points de vue, des informations très riches, avec l'objectif de contribuer à la réflexion sur le devenir des agricultures de cette vaste zone d'importance stratégique que sont les tropiques humides. Centrée sur l'Afrique, cette synthèse présente toutefois l'originalité de prendre en compte, à titre de comparaison et d'éclairage, des exemples provenant d'Asie et d'Amérique centrale et du Sud. Il s'agit avant tout d'une réflexion pour l'action, destinée à l'ensemble des partenaires qui s'intéressent à l'avenir de ces régions, et en particulier à ceux qui cherchent à élargir le champ du possible pour les populations qui y vivent.

Ce document financé par le ministère de la Coopération et la Caisse française de développement, propose des pistes, des orientations et appelle des compléments, des contradictions pour un débat constructif. Son but n'est pas de se substituer aux analyses et aux objectifs des acteurs locaux mais plutôt de promouvoir une recherche rénovée en coopération et des appuis au développement plus efficaces.

Après une ébauche des caractéristiques de ces régions tropicales humides, la synthèse évoque les stratégies des acteurs présents (producteurs, pouvoirs publics, opérateurs privés) et apporte un éclairage nouveau sur les enjeux à venir, ainsi que des propositions dans le domaine de l'amélioration des systèmes et des filières existantes. Enfin, le document met l'accent sur la nécessité d'avoir un environnement économique et institutionnel incitatif pour l'agriculture de ces régions.

Les agricultures des zones tropicales humides: éléments de réflexion pour l'action, *Ministère de la Coopération, août 1996, 130 F.*
Coordination: Bruno Losch, Cirad. Diffusion: Agridoc International BDPA Scetagri, 27 rue Louis Vicat, 75738 Paris cedex 15. Tel 46 48 59 17.
Sur demande, les membres de l'Inter-Réseaux peuvent recevoir un résumé .

La mort de la brousse

Kélétigui A. Mariko

"La terre sahélienne se meurt." Tel est le cri d'alarme lancé par Kélétigui Mariko, un vétérinaire nigérien, aujourd'hui à la retraite, qui a parcouru le Sahel, de la Mauritanie au Tchad, pendant plus d'un demi-siècle. Mêlant les souvenirs d'une enfance sahélienne au diagnostic scientifique de l'expert, ce livre offre un témoignage intéressant de la lente dégradation qui touche l'environnement sahélien depuis les débuts de la grande sécheresse de la fin des années soixante.

M.-L. Sabrié

Editions Kartala, 22-24 bd Arago, 75013 Paris. Collection Économie et développement, 1996, 80 FF ou 5 600 Fcfa (vente en Afrique).

La femme, providence de la société africaine

Partout, en Afrique, les femmes par leurs activités, se sont remarquablement démarquées dans ce contexte de crise économique. Presque majoritaires dans le secteur informel, elles créent des micro-entreprises alimentaires (...). Le rôle économique de la femme ainsi démontré est appelé à s'accroître grâce aux connaissances acquises, à des lois plus favorables, à l'accès à de nouveaux moyens (technologie appropriée, crédit) et grâce au soutien mutuel que s'apportent les femmes au sein de leur association.

Extraits de La voix du paysan (Cameroun), septembre 1996. Inades, BP 08, Abidjan, Côte d'Ivoire. Tel (225) 44 15 94. Fax (225) 44 84 38.

De la santé animale au développement de l'homme

Michel Bouy et Jo Dasnière

"1984. Les troupeaux meurent faute de fourrage. Comment peuvent vivre les nomades Touaregs s'ils n'ont plus d'animaux? Cette année-là, Vétérinaires sans frontières ouvre un programme d'urgence à Tombouctou, Mali (...). 1994, VSF ferme, quelques mois avant son terme, la mission Tombouctou dans un climat de guerre civile." L'introduction de Michel Bouy, vétérinaire, et Jo Dasnière, animatrice rurale, campe bien le propos de ce livre. C'est avant tout un récit de l'intérieur (les deux auteurs travaillent à VSF). Du Mali au Cambodge, en passant par l'Afghanistan, l'Amérique centrale ou la Guinée, on apprend beaucoup sur la vie de ces missions avec de précieuses indications sur les réalités politiques, économiques, culturelles de ces pays. Les deux auteurs dégagent des "leçons de l'expérience de VSF: *"former pour le développement"*, *"Prévention de l'urgence"*... De lecture aisée, ce document permet de s'interroger sur le volontariat. *"Partir travailler au Cambodge, en Afghanistan n'est pas pour nous changer de monde mais rendre le monde plus vaste."*

N. Bouttier

Collection Dossier pour un débat, 1996, 35 FF
FPH, 38 rue Sabin, 75011 Paris. Tel 01 48 06 48 86. Email: paris@fph.fr).

Techniques financières et développement

Épargne sans frontière

Dans son numéro daté mars-avril 96, on peut lire de nombreuses contributions sur la question du logement social: "Les systèmes de crédit innovants en Asie" ; "Les défis de l'urbanisation planétaire" ; "le logement au Chili"... Même si des connaissances économiques et financières sont souvent nécessaires, *Techniques financières et développement* n'est pas réservé aux seuls spécialistes. Ce souci d'ouverture répond aux objectifs poursuivis depuis dix ans par Épargne sans frontière: *"Permettre la synergie entre les différents intervenants dans les projets de développement; coupler l'épargne du Nord et celle du Sud pour une utilisation productive (...)"*.

Abonnement 4 numéros, 350 FF pour les particuliers, 700 FF pour les institutions. ESF, 32 rue Le Pelletier, 75009 Paris (ils sont voisins de l'Inter-Réseaux!). Tel 01 48 00 96 82. Fax 01 48 00 96 59.

En vrac

Bulletin du réseau irrigation Afrique de l'Ouest

Le numéro de mai du bulletin édité par l'Institut international du management de l'irrigation est consacré au Burkina Faso. On y trouve notamment des articles techniques sur "l'envasement des retenues", "le bilan des aménagements hydro-agricoles", "le non-respect du calendrier culturel"...

IIMI Afrique de l'Ouest, BP 5373, Ouagadougou 01, Burkina Faso. Tel (226) 30 84 89. Fax (226) 31 06 18.E-mail iimi-burkina@cgnet.com

Informations pour le développement

Dans son numéro 2 consacré à l'agriculture, Ibiscus, système francophone d'informations pour le développement, présente une multitude d'organismes, des "médias et sites d'information", sans oublier une précieuse "sélection bibliographique". Un bon outil pour trouver des informations, par exemple, sur la "direction générale des plantations d'Hévéa" au Cambodge (page 100) ou sur le livre Paysanneries sahéliennes en péril (p. 183).

Accès minitel: 3615 Ibiscus.
150 FF, ACCT, 13 quai Citroën, 75015 Paris. Tel 01 45 79 14 98. Fax 01 45 79 14 98. En Afrique de l'Ouest, BP 7223, Lomé, Togo. Tel (228) 21 63 50. Fax (228) 21 81 16.

Agriculture et développement

Numéro spécial sous forme de fiches rédigées par Michel Berger, agronome au Cirad, spécialiste des régions tropicales. Ce document porte sur l'amélioration de la fumure organique en Afrique soudano-sahélienne.

100 FF. Cirad-CA/SPID, BP 5035. 34000 Montpellier
Tel 04 67 61 59 18.
Fax 04 67 61 59. 21.

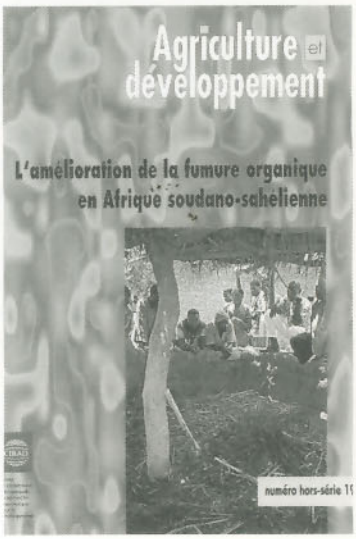

A TRAVERS LA PRESSE

Forêt "vierge"

Un autre regard sur les forêts tropicales se dessine. Certains réfutent la vision d'une forêt vierge de toute marque humaine. Serge Bahuchet (*) souhaite que les "*projets d'environnement et de développement*" se fassent avec les "*sociétés primitives*".

"Laissons aux hommes les moyens d'évoluer comme ils le veulent. Premier principe donc : parler aux directement aux populations indigènes, comprendre leurs problèmes et leurs souhaits. Encore faut-il savoir avec quel interlocuteur négocier ! Les sociétés traditionnelles ont rarement une organisation centralisée, très peu de gens ont droit de parler au nom des autres. (...) Le manque de discussion aboutit à des décalages entre les intentions des responsables de la coopération et les besoins des populations locales. Lors de l'ouverture d'une réserve au Cameroun, le chef d'un des villages concernés croyait que le zoologiste venait empêcher les éléphants de dévaster les bananeraies, alors qu'en réalité, il voulait les protéger de la chasse."

(*) Anthropologue au CNRS, département "langue, culture et environnement", 44, rue de l'Amiral Mouchez, 75014 Paris.

Courrier de la planète *de juillet-août 1996, "Habiter la forêt", 40 FF. Solagral, 3191, route de Mende, 34033 Montpellier cedex1. E-mail : cdp@iamm.fr.*

Migrations africaines

En France comme en Europe, les immigrés sont souvent désignés comme responsables des difficultés économiques. L'Afrique n'échappe pas à ce réflexe anti-étrangers. Les migrants ont pourtant joué un rôle dans le "décollage" économique de certains pays.

"Depuis le 13 septembre, le Bénin a expulsé 700 étrangers Ghanéens, Togolais, Nigérians (...) Auparavant, l'Angola expulsait 1300 Maliens et Sénégalais dont certains étaient en possession de titres de séjour (...). Dans une étude consacrée aux perspectives à long terme de l'Afrique de l'Ouest, le Club du Sahel fait remarquer : "*Si l'on avait interdit les migrations régionales, la croissance démographique considérable enregistrée au cours des soixante dernières années aurait conduit à des situations inacceptables du point de vue de la sécurité alimentaire, de l'environnement et des équilibres socio-politiques.*" Sur 14 millions d'Ivoiriens, quatre millions au moins sont étrangers. Cette situation trouve pourtant son origine dans l'appel à la main d'œuvre sahélienne, originaire du Mali ou du Burkina Faso, pour mettre en valeur les plantations de cacao et de café conquises sur la forêt dans les années soixante et 70."

Thomas Sotinel, Le Monde, *7 FF, 25 septembre 1996, 21 bis rue Bernard, 75242 Paris cedex 05,*

"Ce village malien qui stupéfie le monde"

On parle souvent de l'échec des politiques de coopération entre Nord et le Sud. *Le Monde diplomatique* raconte comment *"des citoyens maliens et québécois ont inventé une nouvelle forme de coopération".*

"Tout a commencé en 1984. Les gens de Sainte-Elisabeth – un bourg agricole de 1500 habitants au Québec–, et ceux de Sanankoroba, 4000 âmes, au Mali, au sud de Bamako, se croisent à l'occasion d'un échange de jeunes . [Un jumelage entre les deux communes est décidé. L'association québécoise *Des mains pour demain* décide de cultiver bénévolement un champ pour aider le village malien. Celui-ci crée *Benkadi*, "bonne entente" en bambara. Cette association va elle aussi cultiver un champ de 3 hectares, cédé par les anciens sur le domaine du "bois sacré". Moussa Konaté, un instituteur membre du bureau de Benkadi (qui compte cinq femmes) présente à Sainte-Elisabeth les attentes du village : trente bœufs et quinze "multiculteurs" ou charrues. Il rencontre des bailleurs de fonds.]

Un an plus tard, en 1988, une ONG accepte le principe de l'autogestion. Ainsi sont achetés les quinze premiers attelages. Les bœufs et les charrues sont répartis selon la coutume. "*Ce qui n'était pas l'affaire du Benkadi*, explique-t-on, *mais celle des clans. Nous avons seulement donné l'argent aux anciens*". Le Benkadi assortit ce transfert de deux conditions : les bénéficiaires doivent s'engager à travailler le champ communautaire régulièrement et bénévolement ; les paysans reverseront un amortissement de 15000 Fcfa à la fin de chaque campagne agricole, et ce pendant dix ans. Il s'agit de constituer un trésor de guerre permettant l'achat de nouveaux attelages.

Les anciens s'y opposent par habitude de l'aide gratuite "ancienne formule" et par méfiance du Benkadi. "*C'est la première fois que nous osions ainsi braver les anciens*", admet M. Konaté. [Finalement, un compromis est trouvé : les paysans acceptent de financer Benkadi. De nouveaux bœufs, charrues, ânes et charrettes sont financés par les Québécois, ainsi que par des habitants de Gironde, en France, et les Maliens du village. La situation des familles s'améliore et les femmes s'organisent]

Elles proposent la mise en service de trois moulins afin de supprimer la tâche écrasante du pilage. La Fédération canadienne des municipalités accepte d'aider les Maliennes. Pour la première fois, une femme se rend dans la case où les anciens se réunissent, pour défendre un projet et obtenir les moyens de sa réalisation (...) L'affaire démarre dans l'euphorie. Les femmes apportent leur mil à piler moyennant 20 Fcfa la mesure. Les moulins sont administrés bénévolement par un comité de femmes. La première année, le commerce leur rapporte un million de Fcfa. L'année suivante, le bénéfice fond –300000Fcfa–, les moulins sont mal tenus, et les commentaires sur la mauvaise gestion vont bon train. A tel point que les "jeunes" du "groupe d'âge 52" s'emparent, un matin, des moulins. "*Pourquoi ont-ils agi ainsi ?* s'insurge Mme Bintou Coulibaly. *Parce que nous étions des femmes*".

[Avec la reprise en main par les hommes, la situation ne s'améliore pas. Une semi-privatisation est décidée : une gérante, payant un loyer au Benkadi, est responsable du moulin mais le comité des femmes continue à fixer les prix]

"*Elles ont les mains moins calleuses*" et les moulins rapportent beaucoup d'argent à la communauté. Elles en profitent pour développer d'autres activités : couture, teinturerie, fabrication de savons et de crèmes de beauté. Elles organisent aussi l'assainissement du village. Elles ont même prêté un million de Fcfa au Benkadi pour lancer la "banque des céréales", destinée à assurer la sécurité alimentaire du village et aider les plus démunis.(...)

Chaque activité du Benkadi [femmes, jeunesse, banque des céréales, culture attelée...] est pilotée par un comité de gestion –où tous les clans sont représentés– qui s'autofinance et alimente la caisse centrale. Chaque investissement est soumis à l'approbation du bureau du Benkadi.

Depuis dix ans, les Québécois se contentent d'aider à la recherche de financements à condition que la rentabilité soit avérée. (...) " *Les ONG ont l'habitude d'imposer leur modèle occidental*, explique M. Konaté. *Ici, rien de tel, il doit y avoir beaucoup de monde dans le bureau. Sinon, il est vite suspecté d'abus de pouvoir.*" Tout cela constitue une forme inédite de démocratie, "le moteur du développement."

P. Coupechoux, Le Monde diplomatique août 1996, 21 bis rue Bernard, 75242 Paris cedex 05. E-mail : secrétariat@Monde-Diplomatique. fr).

Les "sucriers" contre la presse

En Afrique, de nouveaux journaux tentent de résister aux pressions politiques et économiques. Illustration avec les démêlés du journal sénégalais *Sud quotidien* avec "l'empire du sucre".

"Octobre 1995, *Sud quotidien* jette un gros pavé dans la mare, en accusant la Compagnie sucrière sénégalaise (CSS) [contrôlant la plus grande minoterie, une banque importante et ayant 6000 personnes sur une plantation], d'avoir escroqué la douane sénégalaise en important frauduleusement 16500 tonnes de sucre blanc raffiné brésilien et de l'avoir fait passer pour du sucre non raffiné. Le journal précise que la CSS a floué l'État de quelque 1,7 milliard de Fcfa. (...) Menaces de mort et mille et une formes de déstabilisation seront utilisées à l'encontre du journal. Le contrat qui garantit un monopole [du CSS sur l'importation et de la fabrication du sucre] est devenu anachronique, à l'heure où les choix et contraintes économiques sont marqués par le démantèlement des monopoles et la libéralisation tous azimuts. Le 27 juin, le tribunal condamne *Sud quotidien* à 500 millions de Fcfa de dommages-intérêts, un mois de prison ferme pour les cinq journalistes de *Sud*, y compris le directeur de publication."

Alain Agboton, Le nouvel Afrique Asie, *septembre 1996, 20 FF, 1500 Fcfa , 3 rue de Metz, 75010 Paris.*

(...) signale des passages coupés dans l'extrait proposé
[ ] résume des idées de l'article pour bien comprendre l'extrait qui suit.